

ABONNEMENTS PAR LA POSTE
QUOTIDIEN \$3.00
HEBDOMADAIRE 1.00

Le Canada

TEL. 3844
REDACTION, 3844
INFORMATION, 3863
SPORT, 1535
CIRCULATION, 7897
LE JOUR, 9058

VOL. XVI — No 23

Quelques orages, beau et plus frais. MONTREAL, MARDI 30 AVRIL 1918

Température : Min., 50; Max., 58

PRIX : DEUX SOUS.

La Chambre attend le discours du budget

La séance a été peu animée aux Communes, hier.
— M. P. R. Du Tremblay demande la formation d'une brigade canadienne-française.
— La réponse de M. Borden

PLUSIEURS DELEGATIONS DE CULTIVATEURS ONTARIENS ATTENDUES A OTTAWA.—LE DISCOURS DU BUDGET ET LES NOUVEAUX IMPOTS

(Tribune de la presse)

Ottawa, 29.—En attendant le discours sur le budget et le retour d'une partie de la députation en congé de fin de semaine, la Chambre a étudié quelques bills privés et il y a eu une discussion assez longue mais fort peu intéressante à l'occasion de la seconde lecture du bill intitulé : "Loi modifiant la Loi des Inspections et de la Vente", (légumes, oeufs, contenants de substances alimentaires, bois de chauffage et ciment).

M. Keefer a présenté un bill amendement la loi électorale dans le but de rendre justice aux employés de chemin de fer. A cause de leur emploi, beaucoup de ces électeurs sont dans l'impossibilité d'exercer leur droit de vote. La loi présentée a pour objet de pourvoir aux moyens nécessaires afin de permettre à ces gens d'exercer leur droit de vote.

M. Doherty a présenté un bill amendement le code criminel concernant les offenses à la morale. Ainsi à l'avenir on considérera comme offense criminelle que des personnes non mariées s'inscrivent à un hôtel ou dans une maison de pension comme mari et épouse. De même les amendements pourvoient à une amende plus élevée que celle prévue par le code pour les personnes qui s'emparent d'une automobile et après s'être promenées l'abandonnent.

A l'appel de l'ordre du jour, M. du Tremblay a interpellé le ministre pour savoir s'il était de l'intention du gouvernement de former une brigade canadienne-française avec les nombreuses recrues qui s'enrôlent actuellement dans le Québec. Il serait très important que le cabinet considère sérieusement cette question. Une réponse dans l'affirmative aiderait certainement à l'enrôlement, par le fait que nos jeunes gens se sentiraient plus chez eux et auraient plus de confiance, servant sous le commandement d'officiers de leur langue et réunis autour de chapelains qui soutiendraient leur courage au moment des combats.

Le premier ministre a répondu que le ministre de la Milice ferait une déclaration officielle plus tard. Pour le moment, il a exprimé l'opinion que le nombre des soldats n'était pas encore assez considérable. "Cependant, dit-il, on a suggéré qu'il devrait y avoir au front plus de régiments exclusivement canadiens-français."

Cette réponse n'est pas définitive et ne laisse pas grand espoir. Ce ne sont certainement pas les chefs canadiens-français expérimentés qui manquent. Les valeurs commandant du 22e serait tout désigné pour commander nos jeunes. Depuis le commencement de la guerre, un grand nombre d'excellents officiers de notre race ont fait leurs preuves. Pourquoi ne pas nous faire cette faveur et centuplier notre efficacité comme combattants ? Il y a aussi certainement un débat sur ce sujet. M. du Tremblay possède un dossier complet et il sortira tôt ou tard des révélations qui vont faire ouvrir les yeux.

Attendez, mais ne cessons d'insister.

Les députés du vieux Ontario se sont disputés pendant quelques instants au sujet de la proposition d'un bill intitulé : "Loi concernant la Toronto Niagara and Western Railway Co." Le colonel Currie en a profité pour demander des explications sur la situation des travaux dans cette partie de la province et de plus sur les chemins de fer en général. Le ministre a promis de faire bientôt ces déclarations. M. Currie s'ennuie de ne pas parler et de ne pas critiquer. Comme on ne lui permet pas de taper sur le dos du Québec, il cherche ailleurs où aiguiler ses griefs. On n'a pas oublié qu'il est l'âme du "Finger Group".

La Chambre a donné plusieurs heures à la discussion en deuxième lecture du bill de l'inspection et des ventes. Absolument rien de saillant.

On nous annonce le discours du budget demain. Cependant, si on y regarde de près, il pourrait se faire que notre attente soit vaine. Le ministre de la Milice doit donner en premier lieu des explications à la loi du Service Militaire qu'amendé. Il lui faudra répondre aux questions que Dieu seul sait les questions qui l'attendent tant du côté du gouvernement que de l'opposition.

Les députés ruraux dans les provinces anglaises sortiront-ils de leur retraite? Les protestations qui s'élèvent de toutes parts forceront probablement le ministère à faire des concessions et cette fois les unionistes seront les victimes de leurs propres fautes manœuvres.

M. MacLean aura donc encore des loisirs ; il pourra réfléchir aux taxes dont il se propose de frapper le prolétariat. Nous désirerions que songeant un peu aux "patriotes" qui s'enrichissent follement par tous les moyens, sans scrupules sur les commandes de guerre de toutes sortes.

La séance ce soir, est tellement dénuée d'intérêt que vers 10.30 heures, p.m., pendant le discours de M. Glas, sur la culture du lin et la Fondation d'institutions pour préparer et finir au pays les objets confectionnés avec ce produit il n'y avait même pas quorum. Le nombre réglementaire est de 21. Tous comptes faits, il n'y avait pas plus de 15 à 17 députés présents et sur ce nombre plusieurs faisaient acte de présence, car à droite plusieurs s'étaient calés le chapeau sur les yeux et étaient partis en rêve pour un monde meilleur. C'est encore une bonne manière d'entretenir des illusions même aux heures les plus prosaïques de la vie parlementaire.

"Petit lundi, grosse semaine", dit-on. S'il faut augurer du sérieux de la semaine par les séances d'aujourd'hui, un lundi si peu important devrait être suivi de deux jours de repos.

L'OFFENSIVE ALLEMANDE NE PRODUIT AUCUN RESULTAT

Les furieuses attaques allemandes en face d'Ypres n'ont eu pour résultat que les Allemands ont entassé des monceaux de cadavres.—Les Teutons semblent avoir abandonné toute tentative de flanc vers Ypres

ULTIMATUM ALLEMAND A LA RUSSIE

(Câble de la Presse Associée)

Londres, 29.—Les armées allemandes se livrent sans cesse à des assauts furibonds contre un mur de granit des trois côtés de ville d'Ypres qui n'est plus qu'un amas de ruines. Après les plus terribles batailles, les lignes françaises et anglaises restent intactes, et l'ennemi a amoncelé devant elles des milliers de cadavres.

Les Allemands concentrent maintenant tous leurs efforts vers la prise de la ville d'Ypres où, depuis 1914, les Anglais maintiennent leurs positions solidement. Il y a un an, les Alliés avancèrent leurs lignes de telle façon que le saillant disparut complètement, mais il y a une semaine les troupes anglaises durent reculer et le saillant fut rétabli comme il était avant l'été de 1915, lors de la grande offensive allemande vers les ports de la Manche.

La bataille qui se livre actuellement a commencé par un terrible bombardement des lignes anglaises de Meteren à Voormezele, soit une distance de 12 milles. Vint ensuite un rapport disant que la bataille s'étendait jusque dans la courbe en face d'Ypres, soit à un point où les armées belges durent faire face à l'offensive. Le communiqué du feld-marchal Haig, que l'on attendait avec anxiété, déclare que tous les efforts de l'ennemi furent vains et que les Allemands ont payé cher leur offensive d'aujourd'hui.

La bataille se poursuit toujours, mais rien n'indique encore que les Alliés vont évacuer Ypres et s'ils doivent le faire, ce ne sera qu'après avoir fait subir de très lourdes pertes aux Allemands. Les Teutons convergent une grande partie de leurs efforts vers des points tenus par les troupes françaises en arrière de la colline Kemmel, mais la presque totalité de leurs efforts n'a abouti à aucun résultat.

Les attaques allemandes en face d'Ypres semblent démontrer que l'état-major allemand a peu de confiance dans un mouvement de flanc partant du sud. Les lignes, telles qu'elles sont aujourd'hui, sont très fortes et rien ne laisse prévoir un recul de cette façon.

Tandis que la bataille se poursuivait devant Ypres, les positions anglaises de la Bassée au bois Houtholst et de Lens à Vimy, sont inondées d'obus, mais il n'y a pas encore eu de combat d'infanterie. On attend prochainement une attaque ennemie dans cette partie du front.

Il y a eu peu de combats dans le secteur de la Somme dont une partie est détenue par les soldats américains. Il y eut quelques rencontres insignifiantes un peu plus au sud.

L'Allemagne a virtuellement présenté un ultimatum à la Russie lui demandant que les prisonniers allemands soient renvoyés en Allemagne proposant qu'en retour, les prisonniers russes malades ou invalides soient renvoyés en Russie. Si le gouvernement russe ne se rend pas à cette demande, les Allemands menacent de prendre Petrograd. Un comité de cent-cinquante Allemands a été formé pour se rendre à Petrograd.

LE MEURTIER BENNETT

(Dépêche de la Presse Associée)

Kingston, Ont., 29.—William Bennett de Montréal, condamné à être pendu et dont la sentence fut par suite commuée en un emprisonnement à vie a été interné dans le pénitencier de Kingston. Comme on sait, Bennett, est le meurtrier du soldat Leach, tué le dernier à Indiana Point, dans le comté de Renfrew. Des suites d'une tentative de suicide, le malheureux est devenu complètement aveugle et cette cécité en manque pas de lui attirer les sympathies des visiteurs. Des efforts seront faits dit-on, pour lui redonner l'usage de la vue. La barbe qu'il s'est tirée dans la tête, y est encore et certains médecins prétendent qu'il pourrait recouvrer le sens de la vue, si on l'extrait.

Au cas où cette opération ne réussirait pas, ce qui est fort possible, il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'on demandât au Gouvernement de l'envoyer à l'Institut pour les aveugles à Brantford, ou à tout autre endroit où il puisse apprendre quelque métier utile.

L'ENROLEMENT A TORONTO

(Dépêche de la Presse Associée)

Toronto, 29.—On s'attend à ce que 5,000 jeunes gens âgés de 20 à 22 ans, du district militaire de Toronto seront enrôlés vers la fin de mai. Tous ont reçu leur avis de se présenter au bureau d'enrôlement. Le 29 mai, aucun compte des occupations d'un chacun, de sorte que les cultivateurs sont sur le même pied que les autres. Certains l'autorité militaire locale, a reçu maintes demandes de congé de la part des districts agricoles, mais rien de nature à acquiescer à ces demandes n'a encore été fait.

DES SOUS-MARINS POUR LE CHILI

(Dépêche de la Presse Associée)

Havane, 29.—Six sous-marins qui ont été construits aux Etats-Unis pour le gouvernement du Chili ont été livrés dans la port de Valparaiso. Les sous-marins ont été livrés par le transport auxiliaire Canby et le transport auxiliaire Canby.

LE MEURTIER HELMUTH SCHMIDT

(Dépêche de la Presse Associée)

Detroit, Mich., 29.—Helmuth Schmidt, le meurtrier d'Augusta Steinbach a été enterré hier, près de la prison du parc Highland, où il s'est tiré la vie après son internement.

On a fait des fouilles à Detroit et à Lakewood, N.J., en vue de trouver les trois femmes avec qui Schmidt aurait vécu à différents temps depuis son arrivée au pays, en 1915, mais elles n'ont conduit à rien. C'est, toutefois, n'empêchera pas l'interrogatoire de la femme et de la sœur de Schmidt d'être continué.

TROIS NOUVEAUX CANONS-GEANTS

(Câble de la Presse Associée)

Amsterdam, 29.—Trois nouveaux canons allemands à longue portée fabriqués à Düsseldorf en vue du bombardement de Paris, auraient été transportés à travers la Belgique, en route pour la France, vendredi dernier, annonce le correspondant du "Journal" "Les Nouvelles" à Amsterdam.

LES ATTAQUES ALLEMANDES

ONT ETE REPOUSSEES

DANS SON RAPPORT DE LA JOURNEE D'HIER, HAIG ANNONCE QUE SES TROUPES ONT SOUTENU LE CHOC DES ARMEES BOCHES.

(Câble de la Presse Associée)

Londres, 29.—De formidables attaques portées par les Allemands contre les positions anglaises entre Meteren et Zillibekke ont été repoussées aujourd'hui. Les Allemands ont subi de lourdes pertes dit le feld-marchal Haig dans son rapport de ce soir.

La ligne anglaise n'a pas été entamée et ce n'est à quelques endroits que les Allemands réussissent à prendre pied mais seulement pour en être délogés peu après.

Les Belges ont également repoussé des attaques de l'ennemi avec pertes pour celui-ci. Le communiqué se lit : "L'ennemi en grand nombre a attaqué les positions anglaises entre Meteren et le lac Zillibekke. L'attaque fut aussi violente que le bombardement qui l'a précédée."

"Des attaques se sont parallèlement déclenchées sur les positions au nord d'Ypres et sur tout le front des Alliés l'activité du combat s'est rapidement développée."

"Les 25ème, 49ème et 51ème divisions anglaises ont gardé leurs positions en dépit des attaques répétées de l'ennemi. Les pertes de l'ennemi sont énormes."

"Les positions françaises sur les éminences aux environs de Achouppenberg et du Mont Rouge ont également été l'objet d'attaques, mais la suite de l'ennemi a été repoussée. A certains endroits l'infanterie ennemie a réussi à occuper nos positions mais ce ne fut que pour un temps, car des contre-attaques exécutées par nos troupes les en ont délogés immédiatement après."

Sur le front belge, même activité de l'ennemi sans plus de résultat. La bataille continue sur quelques points de nos lignes. A part l'activité continue de part et d'autre, il n'y a rien à rapporter sur le reste du front anglais. Nos aviateurs n'ont pu opérer dimanche à cause des conditions atmosphériques."

LE PROCES DANS L'AFFAIRE DU BONNET ROUGE EST COMMENCE

LES SEPT ACCUSES ECOUTENT LA LECTURE DE L'ACTE D'ACCUSATION SANS MANIFESTER LA MOINDRE EMOTION

LE COLONEL VOYER ET LE LIEUTENANT MORNET REPRESENTENT LE GOUVERNEMENT

(Câble de la Presse Associée)

Paris, 29.—Le procès des individus impliqués dans l'affaire du "Bonnet Rouge" ce journal accusé d'avoir reçu l'aide financière de l'Allemagne et d'avoir fait une propagande en faveur de l'ennemi, est commencé ce matin.

Le colonel Voyer, qui présidait le procès de Bolo Pasha et le lieutenant Mornet, représentant le gouvernement à ce procès, ont rempli les mêmes fonctions devant le troisième conseil de guerre, ce matin.

La lecture de l'acte d'accusation a pris une demi-heure. Les sept accusés d'espionnage, de communication et de commerce avec l'ennemi, ont écouté sans manifester la moindre émotion, à l'exception de M. Marion, assistant directeur du "Bonnet Rouge" qui était en Amérique en juillet et en août 1916. Le prévenu eut un sourire de mépris lorsqu'il s'entendit appeler dans l'acte d'accusation "ivrogne et débauché."

LES PREMIERS AMERICAINS A LA LIGNE DE FEU

(Dépêche de la Presse Associée)

Avec l'armée américaine sur le champ de bataille, 16 — (Publication différée par le bureau de censure) — Le général français en charge du district d'ouest des Américains sont partis pour le nord de la France, a donné l'ordre suivant, ordre qui fut communiqué aux troupes américaines : "Au moment où les premières troupes américaines sont sur leur départ pour le champ de bataille, les officiers et les soldats du... de l'armée française saluent leurs frères en armes dont ils admirent la bravoure."

"Ils les félicitent d'être sur le point d'écrire la première page d'histoire des fils de la Grande République qui sont venus sur le territoire de France, pour faire triompher la liberté. Cette page sera une page glorieuse."

LA CONTRE-REVOLUTION EN RUSSIE

(Dépêche de la Presse Associée)

A UN MAL UNIVERSEL—REMEDE UNIVERSEL

La constipation est le mal universel des hommes d'affaires, des professionnels, des sédentaires; le remède universel, c'est

L'EAU PURGATIVE

"RIGA"

Une Eau Saline qui prévient, soulage et guérit la constipation, la dyspepsie, la biliosité, sans causer ni crampes, ni coliques. Essayez-la.

SOCIETE DES EAUX PURGATIVES "RIGA" — MONTREAL.

25—m-p-x-n.

"Nous servons pour plaire"



Cravates — assortiment le plus considérable et de meilleur choix. Assurément nous en avons pour tous les goûts.

Une cravate spéciale en Grenadine, fabriquée pour nous dont il existe que trois d'un patron semblable. Nous les avons tout faits, aussi les faisons sur commande.

Nous aimerions vous les montrer,

De .75 centins à \$4.50.

FASHION-CRAFT

Merciers

MAX BEAUVAIS LIMITEE, 229, rue St-Jacques

Magasins de l'Ouest : 463 rue St-Catherine Ouest.

11—1-P.

LA CONSTRUCTION NAVALE

AUX ETATS-UNIS

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, 29.—Les constructeurs de navires ont répondu à l'appel du bureau d'expédition demandant de pousser la construction. Dans la semaine finissant aujourd'hui ils ont lancé à la mer des vaisseaux jaugeant en tout 41,166 tonnes, ce qui porte le tonnage à 1,465,000 tonnes depuis qu'on a commencé à exécuter le programme de construction navale. Des navires jaugeant près de 50,000 tonnes ont été livrés durant la semaine dernière.

M. Charles M. Schwab est revenu à Washington, aujourd'hui, et il s'est déclaré satisfait des travaux aux chantiers maritimes de Newark Bay, New Jersey et Hog Island et Bristol, Pennsylvanie. Il a fait l'inspection de ces chantiers durant la dernière huitaine.

Il y a des améliorations à faire, a-t-il dit, mais je suis satisfait des progrès accomplis.

LES OUVRIERS EN CONFERENCE

(Câble de la Presse Associée)

Londres, 29.—Les délégués de la Fédération Américaine du Travail, de passage en Angleterre en compagnie de la mission américaine du travail, ont conféré aujourd'hui avec les membres de l'exécutif du "Trade Union Congress", les comités parlementaires du travail et avec le parti du travail national. Le but de cette conférence était d'établir jusqu'à quel point, le travail, américain, était en accord avec les vœux de guerre du travail anglais.

M. Art. Henderson, chef du parti ouvrier aux Communes, a porté la parole et d'autres lui ont succédé.

M. Henderson a expliqué l'attitude du parti ouvrier anglais, qui est, dit-il, de tout faire pour aider l'armée au moyen de la politique et de provoquer la réunion en conférence des ouvriers et des socialistes, à laquelle seraient représentés tous les pays, ceux de l'ennemi comme les autres, et où l'on discuterait en toute franchise les conditions de paix.

La séance a été ajournée à demain afin de donner aux Américains le temps de considérer les points soulevés.

A PROPOS DE LA DEMISSION DU GENERAL TRENCHARD

(Câble de la Presse Associée)

Londres, 29.—Un vif intérêt a marqué le débat de la Chambre des Communes d'aujourd'hui au sujet des récentes résignations dans le ministère de l'Aviation. Lord Hugh Cecil et autres ont demandé avec instances que le major-général Trenchard, ex-chef de l'état-major aérien soit réintégré dans cette fonction.

En réponse aux critiques le premier ministre a protesté et a déclaré comme blessant la suggestion que des stratagèmes amantés dans le cabinet faussent le général Trenchard. M. Lloyd-George a annoncé que le lieutenant-général Smuts, membre du Conseil Privé, avait été nommé pour faire une enquête au sujet de la dispute du général Trenchard avec le baron Hetherington, frère de lord Northcliffe, qui a résigné comme ministre de l'Aviation, jeudi dernier et que le général Smuts était arrivé à la conclusion que les talents du général Trenchard le rendaient plus propres à la direction générale qu'aux fonctions de l'état-major.

"On espère, a ajouté le premier ministre que les services du général Trenchard seront requis pour une position d'une grande importance dans l'aviation."

Il déclara approuver tout ce qui a été dit au sujet des services distingués et inappréciables du général Trenchard.

"Les qualités du général Trenchard conviennent au haut commandement comme celles de Nelson, dit le premier ministre, mais sir William Weir, le nouveau ministre de l'Aviation et mes collègues ne font pas de doute que le major-général F. H. Sykes, le nouveau chef de l'état-major aérien, est mieux qualifié pour le travail de l'état-major. Si ces paroles ont été une critique du général Trenchard elles le sont aussi de Wellington ou de Nelson."

M. Lloyd-George termina par l'éloge des services rendus par le baron Hetherington. Sir Edward Carson essaya de faire dire au premier ministre quelle position on réservait au général Trenchard. Le premier ministre s'est contenté de répondre qu'on ne créait aucune fonction nouvelle mais que le général recevrait une position en accord avec son propre programme aérien.

LE PRESIDENT WILSON

NOMME DICTATEUR

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, 29.—Le sénat américain a rejeté aujourd'hui tous les amendements limitant les pouvoirs du président et adopté le bill "Overman", en accordant comme à l'ordinaire, pouvoir à l'exécutif de coordonner et de réorganiser les départements du gouvernement et les autres bureaux pour la durée de la guerre.

Le Canada

Montréal, mardi 30 avril 1918.

Les profits de guerre et la taxe

Avec un budget de \$300,000,000 pour l'administration, plus \$500,000,000 pour la guerre, personne ne sera surpris de voir le gouvernement Borden rechercher de nouvelles sources de revenus.

Il en est une où Sir Thomas White a puisé déjà et qui peut être très productive, mais qu'il a volontairement laissée de côté à la dernière session du précédent parlement; l'impôt sur les profits de guerre.

Cet impôt, il l'avait d'abord établi pour trois ans, comptant sans doute, que la paix serait venue avant l'expiration de ce terme.

Les deux premières années, la taxe a été légère, ne dépassant pas 25 p.c. des profits—qui pouvaient atteindre jusqu'à 900 pour cent—et n'atteignant que l'excédent des profits au-dessus d'un taux raisonnable. La troisième année, l'impôt a été plus lourd, variant de 25 à 75 pour cent suivant le taux de cet excès de profits. Mais nous n'avons pas encore été informés du rendement de l'impôt pour cette troisième année et nous ne savons ce qu'il a pu produire.

Sir Thomas White l'avait laissé périr. Le gouvernement unioniste a promis aux électeurs du 17 décembre, qu'il le rétablirait.

Sera-t-il rétabli sous sa première forme ou sous la dernière? Si la dernière a été, en apparence du moins, assez lourde, il ne faut pas oublier que l'on avait laissé pendant deux ans les profits s'engraisser et devenir millionnaires, aux dépens des contribuables de la Grande-Bretagne et du Canada; et la sévérité de la troisième année n'a atteint par conséquent qu'une partie de ces profits.

Le gouvernement, toutefois, semble s'être aperçu que même une taxe de 75 p.c., sur les excès de profit n'était pas trop lourde, puisqu'il en a imaginé une plus lourde encore, sur les profits d'une certaine industrie, celle des aliments frigorifiés ou en conserves.

A cette industrie, il a permis de garder pour elle 7 p.c., de ses profits; il a pris le droit de partager à part égale dans les profits qui dépasseraient 7 p.c., et jusqu'à 15 pour cent; puis il a pris pour lui tout profit dépassant 15 pour cent.

Puisque l'on a trouvé ce régime fiscal adéquat pour l'industrie des aliments conservés ou réfrigérés, il nous semble qu'on devrait en appliquer un analogue à toutes les autres industries.

Il resterait 11 p.c., net aux actionnaires et capitalistes des industries que la guerre a enrichies. Ces industries n'ont plus le prétexte du besoin d'amortir leurs premiers frais d'installation, cet amortissement est réalisé depuis longtemps.

Que l'on fasse donc une levée générale, une conscription des profits, partout où les profits, en temps de guerre, dépasseront 11 p.c., du capital réel versé dans l'affaire.

Le C.N.R. avant la production agricole

Il se confirme que le gouvernement Borden n'a encore pris possession d'aucune partie du réseau du C.N.R., et que MM. MacKenzie et Mann sont encore les propriétaires—ou du moins exploitent pour leur bénéfice propre ce réseau que pourtant ils ont vendu à l'Etat.

Les \$10,000,000 qui devaient leur être payés pour la valeur des actions communes dont ils sont possesseurs, n'ont pas été payés et la commission qui doit déterminer cette valeur siège encore—de temps en temps.

En attendant, l'augmentation horizontale de quinze pour cent de tous les tarifs des chemins de fer fait affluer les fonds dans la caisse du C.N.R., qui, naturellement, ne paie aucun de ses créanciers—puisque le gouvernement s'en est chargé!

En attendant encore, le gouvernement a déjà avancé vingt-cinq millions au C.N.R., on ne sait trop pour quelle raison, quoique Sir Thomas White ait tenté de l'expliquer l'hiver dernier, avant sa boudoir. Et il doit encore, paraît-il, payer, une autre somme de vingt-cinq millions pour le compte de ce chemin de fer.

Ce qui fait dire à un confrère unioniste—au "Citizen" d'Ottawa, pour ne pas le nommer—que, au train dont vont les choses, il est probable que, à la fin de la guerre, le Canadian Northern appartiendra encore à MM. MacKenzie et Mann, ayant traversé sans encombre le plus dangereux de la crise, ayant été pourvu de matériel roulant tout neuf aux frais du gouvernement, et avec des remblais assez élargis pour pouvoir tenir leur ballast.

C'est-à-dire que, pendant l'interminable enquête sur la valeur des actions communes, le gouvernement entretient et répare les voies, fournit le matériel roulant qui manque et paie les créanciers trop pressants... tandis que MM. MacKenzie et Mann continuent à encaisser les recettes.

Si au lieu de dépenser \$50,000,000 pour remettre en bon état d'exploitation le réseau du C.N.R. dont les recettes vont à d'autres, le gouvernement avait consacré cette somme à fournir des instruments aratoires à nos agriculteurs, combien cette dépense eut pu augmenter notre production de blé!

Avec cinquante millions nous aurions pu doubler notre récolte de blé. Mais le groupe financier de Toronto, dont MM. MacKenzie et Mann sont les membres les plus influents, n'y aurait pas fait son affaire.

Et alors, vous comprenez ???

Les industries non essentielles

En vue du prochain dénombrement de la population du Canada, masculine et féminine et de ses occupations diverses, il est peut être intéressant de voir comment, en Angleterre, on a traité cette question des industries essentielles et non essentielles.

Par un arrêté du Ministre des Munitions du gouvernement impérial, le ministre le plus intéressé, avec celui de l'Agriculture, à ce qu'il n'y ait pas d'énergie gaspillée en des occupations non essentielles, aucun ouvrier n'est autorisé à travailler, sans avoir obtenu une licence spéciale du gouvernement, à une industrie considérée comme non essentielle.

Et les industries non essentielles sont énumérées dans une cédule annexée à l'arrêté ministériel.

Elles sont divisées en douze classes. Dans certaines industries quelques spécialités seulement sont soumises à la licence, dans d'autres, l'obligation couvre l'industrie tout entière.

Ainsi dans l'industrie métallurgique, les spécialités suivantes sont soumises à la licence: Ferronneries pour meubles, y compris les lits en métal, les lustres à gaz et électricité, les coffres-forts, les articles en acier pour bureau et les machines pour faire ces articles.

Dans les industries du bois, la licence est obligatoire pour l'aménagement, la menuiserie, les meubles de magasins, comptoirs et montres d'étalage.

Dans les industries de la pierre, du marbre, etc., l'exploitation des carrières d'ardoise, de marbre, de granit, ainsi que le taillage et le polissage sont soumis à la licence.

Dans les métiers de la construction, toute nouvelle construction de maison est interdite sans un permis spécial du gouvernement, sauf pour une valeur de moins de \$2,500. De même la peinture, la décoration, le tapissage, etc.

Dans l'imprimerie et la reliure, il faut une licence pour imprimer des livres, les relier, pour la lithographie, la gravure, etc.

En fait de tissus, la restriction s'applique à la fabrication des tapis, des carpettes, des papiers de tenture, des prélatins, linoléums, toiles cirées, etc.

L'industrie du vêtement est restreinte à la production industrielle, pour faire des habillements sur mesure, il faut un permis du gouvernement. De même pour le vêtement féminin.

Non essentielles sont la fabrication des biscuits, pâtisseries, bonbons; la fabrication des cigares, des instruments de jeux sportifs, de la bijouterie, de l'orfèvrerie, des instruments de musique, des appareils pour photographie.

Puis viennent, en bloc, les emplois suivants, qui ne seront autorisés que par licence spéciale. Le commerce des articles dont la fabrication est restreinte.

Les agents d'annonces. Les voyageurs de commerce, les placiers, commissionnaires, colporteurs.

Les commis de magasins, sauf ceux qui possèdent des connaissances techniques toutes spéciales.

Le commerce de fleurs et bouquets, y compris la production et la vente.

Les domestiques de maison, de clubs, d'hôtels, restaurants, cafés, les cochers, palefreniers, piqueurs, etc.

Les employés de théâtres, cafés-concerts, vues animées, etc.

Le peuple méfiant

Chaque fois que le gouvernement Borden annonce une mesure ou un règlement nouveau, il soulève aussitôt le mécontentement ou la méfiance.

Elu par un groupe choisi d'électeurs et de l'aide de fraudes gigantesques, M. Borden n'a pas la confiance générale.

Les Deux Régimes

Quand on compare la prospérité du pays sous le régime libéral avec les temps actuels, on nous répond: C'est la guerre qui a tout bouleversé!

Mais, dès avant la guerre, on n'a pas oublié la crise profonde dont souffraient nos finances et qu'avait su produire en quelques années la maladministration des torys.

Autres temps

Sir Robert Borden rapporte de New-York un arrangement financier dont il sera bientôt question à la Chambre.

Le temps n'est plus où les voyages à Washington et les ententes avec les Etats-Unis étaient considérés comme des actes de déloyalisme.

Cet Appel

Lord Rhonda, le commissaire des vivres en Angleterre, renouvelle sa demande du blé canadien et exhorte les colonies à produire le plus possible.

Dès longtemps nous avons entendu l'appel du commissaire anglais: mais parviendra-t-il également aux oreilles de notre ministère unioniste?

En Russie

Comme dans toutes les révolutions, il y a en Russie des contre-courants qui tentent de ramener au trône la dynastie renversée.

Mais, sans s'arrêter aux abus et aux brutalités du régime actuel, il faut croire que le fait même de la révolution est admis par le peuple et devra subsister, quel qu'en soient les ministres.

DOMINION COAL COMPANY

DOMINION COAL COMPANY

UNIVERSITE LAVAL

FACULTE DES ARTS

Compte rendu des travaux du Cours de Littérature française, lu à la séance de clôture par M. le professeur René Gauthier

(Suite)

Il n'en fallait bien que dans cette revue rapide et historique avant tout, nous eussions épuisé toutes les questions essentielles que présente un aussi vaste sujet. Mais, suivant une pratique qui nous est chère, nous avons voulu que le cours didactique fût le complément et la prolongation des conférences du mercredi. Il l'a été à la fois par l'enseignement que nous avons donné et par les sujets de composition que nous avons proposés.

Afin de laisser le plus de latitude possible aux auditeurs qui veulent bien prendre part à nos travaux, les sujets se sont toujours présentés par couple: une dissertation et une narration. Il est arrivé que quelques-uns aient choisi les deux et nous pourrions citer une candidate qui a traité avec un succès chaque fois grandissant les quatorze sujets proposés.

Toutes nos dissertations avaient pour but d'éclaircir certains aspects pratiques et techniques des questions développées dans les conférences précédentes. Nous avons étudié là, en commun, le vocabulaire, le style, l'esthétique, les procédés d'observation et de composition de quelques-uns des grands auteurs que nous avons étudiés sommairement.

C'est ainsi, par exemple, que nous avons complété notre étude sur Madame de Staël en définissant ce qu'il y a de banal et de périmé dans son style, ce qui est à la mode du temps, à la mode empire: le mélange de jargon philosophique et d'emphase révolutionnaire, d'expressions décolorées et de réflexions générales, de gestes théâtraux et de sentiments romantiques. C'est ainsi que nous avons examiné quels sont les caractères de l'ancienne épopée qui se retrouvent dans le roman historique et pourquoi néanmoins les deux genres demeurent distincts.

Un autre jour nous avons achevé notre étude sur le roman exotique en définissant la poésie complexe et puissante que Loti sait joindre à la description des pays lointains et à la description de l'océan. Ou encore nous avons opposé aux bergeries un peu conventionnelles, virgiliennes et enrubannées de George Sand, la robuste et réelle campagne vendéenne des romans de René Bazin.

Parfois aussi nous nous sommes élevés à des questions plus générales et plus vastes. Le roman personnel nous a servi de point de départ pour demander à nos auditeurs s'ils pensaient que le moi fût toujours haïssable en littérature et à quel point il pouvait cesser de l'être.

Enfin ces diverses études où nous avons toujours pour but de voir plus clair, de distinguer le vrai du factice, de l'improuvable, du plagié, du falsifié, nous amenaient à demander à nos auditeurs ce qu'ils entendaient par l'originalité et comment ils croyaient que l'on put en acquiescer une. Qualité précieuse entre toutes mais rare et difficile. Nul n'y parvient sans un effort considérable d'observation et de volonté ou il importe d'abord de se bien connaître et de ne pas se méprendre sur la nature et la portée de son talent.

Le compte rendu des manuscrits de dissertations a occupé sept leçons de notre cours didactique. Trois autres ont été consacrées à des explications de textes qui nous ont permis d'étudier de plus près et en vue de l'examen, le style de certains auteurs qui avaient fait l'objet de nos conférences publiques. Ici encore nous avons appliqué avec fruit la méthode comparative. Comment Chateaubriand arrive-t-il par des corrections patientes et successives à la perfection descriptive et harmonique? Quelles différences y a-t-il entre telle narration de Stendhal et la même narration écrite par Victor Hugo? Enfin nous avons révélé à nos auditeurs le portrait, la fantaisie, la bonhomie d'un Théophile Gautier, la verve, la ricardure d'un Alphonse Daudet, le réalisme patient et cruel d'un Flaubert?

Le genre du roman est avant tout narratif. Il était donc assez naturel que notre cours didactique fût consacré surtout à l'art de la narration. Nous y avons employé dix conférences.

Dans les quatre premières nous avons étudié sous un point de vue à la fois dogmatique et pratique les règles de la narration et des diverses espèces de narrations.

Nous avons dit, après un auteur célèbre, que "la grande règle de toutes les règles est de plaire". Nous avons ajouté que ceux-là ont le plus de chances de plaire qui savent le mieux observer les choses dans la nature et le seul moyen d'arriver au grand art. Elle n'a rien qui puisse inquiéter les délicats. C'est par un singulier consensus que ceux qui se sont réclamés du réalisme ont représenté si souvent le trivial, le bas et le laid. Car le réalisme, supérieur et humainement compréhensif, implique le souci de la

morale, le goût du bien et du beau.

Cette méthode consciencieuse et vraie nous impose le procédé essentiel des peintres qui est de regarder d'abord et de travailler d'après le modèle vivant. La fantaisie elle-même ne peut aboutir à rien sans l'imitation scrupuleuse de la nature.

Ce n'est pas qu'il ne faille connaître les modèles, mais il faut les connaître surtout afin de ne jamais refaire ce qu'ils ont très bien fait.

L'esprit d'observation pourrait suppléer aux études; mais il n'y a pas d'études, pas de maître, pas de modèles, pas de manuel de style, qui puissent suppléer à l'esprit d'observation.

Pour observer il faut avoir une méthode, une méthode directe et dégagée de tout verbalisme, une méthode constante dans l'examen des divers aspects, enfin une méthode sincère: qu'il s'agisse du monde extérieur, de cette vie universelle des êtres qui pénètre en nous par tous les sens, ou du monde infiniment plus complexe encore de nos sentiments, il faut regarder avec le désir de voir uniquement ce qui est.

Mais aussi et surtout avec le désir de dégager l'essentiel et le caractéristique par l'élimination du banal. Nous ne devons pas voir la réalité à la manière d'un appareil photographique qui ne choisit rien, n'organise rien, ne pense pas. L'artiste littéraire ne copie pas un objet: il le pense, il aide la nature dans son effort pour parler.

Voilà pourquoi enfin il examine avec le désir de comprendre et non avec ce goût de l'explicite, du fortuit, du merveilleux, qui est une forme du trivial et l'un des caractères essentiels de la littérature facile et médiocre.

La narration est une démonstration: c'est la logique du récit qui en fait l'un des éléments essentiels. Elle doit présenter une apparence de nécessité absolue et en lui-même et par la place qu'il occupe.

La narration n'admet aucun détail de pure ornement. Les sentiments et les passions n'ont d'autre but que d'expliquer les actes, et un acte ne signifie rien s'il ne manifeste un sentiment ou une passion. Les peintures de mœurs elles-mêmes qui n'auraient pour but de nous faire mieux comprendre le récit ou le drame, sont inutiles. La couleur locale n'est qu'un détail romanesque si elle n'est pas un des éléments d'intelligence de l'œuvre d'art.

Mais à la clarté parfaite d'une démonstration le récit doit joindre la rapidité et l'imprévu d'un drame. La narration sera donc une suite de tableaux vivants et de scènes animées; et le meilleur plan sera celui qui donnera l'impression de la vérité la plus intense par la gradation des effets.

Le plan est organique, non mécanique. C'est en vivant l'action qu'il faut raconter que le narrateur fixe d'avance les moments essentiels du drame, la place qu'ils occupent, les dialogues, aux portraits, aux descriptions, aux discours, et enfin aux réflexions qu'il veut mettre en général garder pour soi. Car si la narration est bonne, le lecteur doit être capable de les faire: ce sont les faits qui loutent; ce sont aussi les faits qui amènent à réfléchir; l'auteur doit s'effacer le plus qu'il peut.

La théorie de la narration que nous avons exposée à nos auditeurs et dont nous venons de donner un rapide aperçu, était appuyée de nombreux exemples empruntés aux auteurs du programme. Les sujets proposés étaient, eux aussi, en liaison étroite avec nos conférences publiques. Souvenons-nous d'ailleurs, description champêtre, anecdote touchante ou comique, caractère ou portrait, tout cela se rattache au roman personnel ou au roman rustique ou au roman de mœurs ou au roman d'analyse qui étaient alors l'objet de notre étude.

Il n'est pas inutile non plus de faire observer que nous nous sommes toujours enfoncés très étroitement dans le domaine de la littérature. Les seules confidences que nous ayons demandées à nos auditeurs avaient leurs lectures pour objet et les trois narrations historiques que nous leur avons proposées étaient celles de grands événements littéraires.

Nous sommes heureux de signaler au public que nos jeunes auditeurs ont répondu à notre appel avec un empressement inusité. Nous avons reçu, au cours de cette année, cent quatre-vingt-cinq manuscrits. Tous ces travaux, dont trois sur cinq appartenaient au genre narratif et dont les autres étaient des dissertations, offraient de réelles qualités d'observation, de pensée et de style. Toutefois on remarquait au début chez plusieurs un fâcheux goût pour l'omphale, la recherche et la fioriture. Quelques nouveaux venus avaient besoin de décapotter certains procédés mécaniques avant d'apprendre à écrire, et de perdre le goût de la phrase pour acquiescer celui de la vérité.

Amener chacun de nos travailleurs à avoir un style personnel, c'est-à-dire à avoir un style tout simplement, tel fut notre souci le plus constant. Nous avons dû livrer une guerre permanente aux locutions toutes faites, aux métaphores trop usées, aux expressions générales et abstraites, aux épithètes homériques et attendues, aux clichés de toute sorte.

Ceux d'entre vous qui nous ont fait l'honneur d'assister à ces conférences publiques savent que l'étude de la langue y a toujours occupé une large place et que, sans jamais encombrier nos rapports du relevé des défilances, nous avons soigneusement observé les choses dans la nature et le seul moyen d'arriver au grand art. Elle n'a rien qui puisse inquiéter les délicats. C'est par un singulier consensus que ceux qui se sont réclamés du réalisme ont représenté si souvent le trivial, le bas et le laid. Car le réalisme, supérieur et humainement compréhensif, implique le souci de la

prend, mais qu'il en comprend la nécessité et que nul autre ne le remplacerait absolument.

Peut-être vaut-il la peine de signaler que, parmi nos travailleurs, un certain nombre ont eu la bonne idée et le courage de recommencer les compositions corrigées par le professeur. En tenant compte des conseils qui leur étaient personnellement adressés, ils ont fait des progrès sensibles en peu de temps.

Il nous plaît aussi de constater que, parmi les anciens diplômés qui avaient obtenu tous les honneurs dont nous disposons il s'en est trouvé plusieurs qui ont continué non seulement d'assister aux cours mais nous remettre fort régulièrement des compositions écrites. Nous savons de science certaine que leur nombre va s'accroître l'an prochain de quelques unités; et nous souhaitons une cordiale bienvenue à ce groupe de vétérans dont la valeur n'aura pas attendu le nombre des années.

(A suivre)

LES ITALIENS D'AUTRICHE

Leur triste situation

Un jeune Italien des régions irrédentes, qui a récemment décrit l'armée autrichienne, a donné à "l'Idée Nationale" des renseignements sur la vie au Trentin, en Istrie et en Dalmatie. Dans cette dernière région, la population est littéralement affamée. Des centaines de familles ont dû émigrer en Slavonie pour ne pas mourir de faim. A Zara, la vie est relativement moins misérable, mais la situation reste pénible. La seule question que se pose la population est celle-ci: mangera-t-on demain? La guerre passe au second plan, on ne pense qu'à la nourriture.

Le gouvernement a dissous depuis longtemps le conseil municipal, les sociétés italiennes, la "Legazione Nazionale" et le "Convitto Tommaseo", mais la ville reste profondément italienne; chez les plus indifférents le sentiment national s'est réveillé. On conserve l'espoir d'un prochain retour à la mère-patrie. A Trieste, les conditions économiques sont graves, moins toutefois qu'à Zara. Les approvisionnements sont aux mains des socialistes qui ont toujours à leur tête Pittoni, l'homme de confiance du gouvernement autrichien.

Le journal socialiste "Il Lavoratore" paraît deux fois par jour. La ville persiste dans sa foi italienne. L'empereur Charles Ier y est venu deux fois: il a trouvé les rues désertes; la population étant restée chez elle, et les jeunes filles des écoles ont refusé de chanter l'hymne impérial malgré toutes les menaces de la police. La vie, dans le Trentin, est effroyable; c'est le régime de la terreur; les Italiens n'en restent pas moins fermes dans leur attitude de mépris pour tout ce qui est autrichien. Le jour où Battisti fut pendu, les hommes se mirent tous des cravates noires, et les femmes prièrent en silence pour le triomphe de l'Italie.

La situation économique est vingt fois meilleure en Italie qu'en Autriche. On ne s'y nourrit plus que de succédanés. Une paire de chaussures coûte 130 lire et davantage, une paire de bas 40 lire, une chemise trois ordinaire 36 lire. Les gens font queue dès 5 heures du matin à la porte des boutiques pour avoir les rations que leur assignent leurs cartes. Il y a, légalement, trois jours sans viande, et en fait, beaucoup plus. Les soldats allemands et magyars se battent avec acharnement; parmi les Slaves, les Tchèques sont au premier rang pour leur haine du despotisme viennois.

PROPAGANDE SUR PLACE

Le commandant d'artillerie X... qui vient de rentrer en France après une longue captivité en Allemagne, en a rapporté — avec de lamentables souvenirs — cette savoureuse anecdote: Dans le camp où il était interné se trouvait un major qui avait entrepris de convaincre les officiers français de la supériorité de l'Allemagne. Il les réunissait fréquemment en conférence, et là, dans un cercle où l'ironie de ses auditeurs se volait d'une froideur correcte, il faisait de la psychologie européenne.

— Messieurs, dit-il un jour, je suis le bremier à rentrer hier en France. Français, c'est un grand pays! et les Français se sont montrés héroïques! Je rends aussi hommage aux Russes: ils ont fait failliment combatu! Mais vous confiez avec moi, messieurs, que leur rôle n'est pas "compréhensible" à celui de l'Allemagne, qui est... comment dites-vous? ce qui fait cherner, pousser les blancs?

— Le fumier, suggéra doucement un auditeur pénétré d'attention. — C'est cela, messieurs: c'est cela! Le fumier! L'Allemagne est le fumier du monde!

...Et ce jour-là on n'écoula pas plus avant.

LES PIEDS DANS LES PLATS

Hamilton, 29 — Une association, qui comprend une vingtaine de sociétés mutuelles, et dont le nombre des membres s'élève à 500,000, dont 100,000 Canadiens-français, a terminé un congrès tenu ici par un grand banquet, jeudi soir.

A ce banquet, assistaient nombre de personnalités officielles et, entre autres, le maire Booker, d'Hamilton; invité à prendre la parole, il ne crut trouver rien de mieux pour intéresser les convives que de tomber à bras raccourcis sur le Québec et sur le docteur Bourassa, en le traitant de "bête puante" (skunk), et en proposant charitablement qu'on devait le pendre.

L'ancien président Roy, des Artistes, était à la table d'honneur, et entendait débiter de pareilles sottises, il se leva en guise de protestation et sortit de la salle, suivi de plusieurs autres Canadiens-français.

L'échevin Brodeur, de Montréal, a répondu au maire Booker, en expliquant le rôle et l'attitude du Québec.

Comme le maire Booker avait aussi attaqué les Irlandais, en M. Doyle ne se fit pas prier, lui, non plus, pour joindre sa voix aux protestations de nos confrères canadiens-français. Il attaqua le maire en termes si violents que le président du banquet dut intervenir pour rétablir l'harmonie. Il déclara franchement qu'il différerait d'opinion avec le maire d'Hamilton, et dit que l'avenir du Canada reposait dans le bilinguisme intégral.

Après cette mise au point, le maire Booker se vit dans l'obligation de rétracter ses paroles injurieuses. S'il ne l'avait pas fait, les sociétés canadiennes-françaises sortaient en bloc de l'association. Le maire Booker a dit à l'un des convives après le banquet: "I have gone astray and I hope you fellows will forget all about it."

L'incident a fait sensation.

Cartes Professionnelles

Avocats

GEOFFRION, GEOFFRION & PRUD'HOMME

Avocats, etc. No 97 RUE ST-JACQUES. Edifice Malouin. Victor Geoffrion, C.R. A. Alex. Prud'homme, L.L.L. Boite postale 1036. Phone Main 26.

LOUIS PHILIPPE GREPEAU

Avocat, Conseil du Not. 139 St-Jacques. Main 3205. Cabinet privé, le soir, 153 Hutchison. Updown 261.

CARTES D'AFFAIRES

Mar 2616.

N. Simoneau

Entrepreneur Electricien et Imprimeur. 680 STE-CATHERINE EST.

Banquiers

JARAND, TERROUX & CIE, agents de change, No 48 Notre-Dame Ouest, près Place d'Armes.

Banques

BANQUES D'EPARGNE, 95 St-Jacques. BANQUE IMPERIALE, 254 St-Jacques.

Comptables, Liquidateurs

ALEX. DESMARTEAU, 60 N-Dame-E. Assurance contre l'Incendie

CIE WESTERN — INCENDIE ET MARINE — R. BICKERDIKE, gérant, 41 rue St-Pierre.

Architectes

L. R. MONTBRIAND, A.A.P.C., 230 St-André. Tel. Main 1703.

Valises

J. E. FOURNIER, 9 Notre-Dame Ouest, 5 magasin.

Papeterie

JOSEPH FORTIER, 210 Notre-Dame Ouest.

Fonderie (Etna)

BEAUPRE & FILS, 597 St-Paul.

Fournaise à Eau Chaude

BEAUPRE & FILS, 597 St-Paul. Tel. Main 2434.

Entrepreneurs Généraux

J. B. GRATTON, LIMITEUR, Entrepreneurs Généraux. Ateliers: 606 Ave Labrecque. Téléphone Est 1504.

Banques d'Epargne

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE DU DISTRICT DE MONTREAL. REAL, bureau chef, 178 rue St-Jacques et quatorze succursales à Montréal.

Fleurs Naturelles et

Artificielles

CHS DE LOHMEYER, 253 St-Denis. Tel. Bell Est 1534. (En face du Jardin). 253—A.

Vitres et Miroirs

LA CIE CERAMO-VITRAIL Incorporée. Vitriers et Miroitiers. Gros et Détail. 1410 Boulevard Saint-Laur. Répar. rapide. Mme Marie-Anne

LA SUPERIORITE DU NOMBRE

(Suite de la dernière page)

temps, pu que les dangers qu'elle va maintenant courir sont plus grands et plus nombreux.

L'admirable Fédération nationale S.-Jean-Baptiste a déjà fait beaucoup. Elle a organisé les associations des employés de magasins, des employés de bureaux, des employés de manufactures, qu'elle poursuit ses œuvres. Nous voudrions voir aussi se multiplier des œuvres comme le Foyer, où à l'initiative de M. le curé Gauthier, où la jeune fille trouve avec la protection, les moyens de plus en plus saine et de plus en plus robuste, elle mettrait nos travailleurs en garde. Elles sont les femmes et les mères de demain. Protégeons-les, pour le salut de la famille et de la race.

Nous avons à grands traits exposé notre programme de préservation de la race; nous croyons qu'il s'impose et il appartient maintenant à tous les patriotes canadiens, qu'ils soient de la race ou de la religion, de faire tous les efforts et nous prenons à témoin l'histoire du monde pour affirmer que notre race devient de plus en plus saine et de plus en plus robuste, elle supportera sans peine la lutte avec ses concurrents plus nombreux pour la suprématie économique.

Demain nous étudierons les réformes que nous devons faire subir à notre système d'éducation pour que nos jeunes compatriotes soient en état d'affronter sans crainte la lutte pour la vie, même avec les mieux outillés de leurs concurrents.

Voici le sommaire de l'article de demain :

- Les aptitudes des Canadiens-français.
- Le recrutement et le traitement des instituteurs.
- Encombrement des professions.
- L'enseignement technique et l'école des hautes études.
- Les œuvres post-scolaires.
- Une éducation nationale.
- L'œuvre du gouvernement Gouin.
- La collaboration des parents.

L'HON. C. DELAGE AU COUVENT D'HOCHELAGA

L'honorable M. Cyrille F. Delage, surintendant de l'Instruction Publique de la Province de Québec, et Madame Delage ont visité, hier après-midi, le couvent d'Hochelaga. Une réception fut faite aux distingués visiteurs par les religieuses et les élèves.

M. l'abbé O. E. Lachapelle, aumônier du couvent, M. l'abbé J. N. Dupuis, visiteur des écoles et M. C. J. Miller, inspecteur d'écoles, accompagnèrent M. et Madame Delage.

Une adresse fut présentée par Mademoiselle Mariette O'Bready, à laquelle le surintendant de l'Instruction Publique a répondu par une éloquentة allocution. Il rendit hommage aux religieuses des S.S. Noms de Jésus et de Marie qui dirigent avec tant de zèle

PAS DE TAXE FONCIERE ET UNE DELEGATION A QUEBEC

C'est en somme la décision à laquelle en arrive hier après-midi le Conseil de Ville, après avoir discuté le rapport de la Commission administrative au sujet de la taxe.

La taxe foncière de 45 p.c. reste en plan et une délégation échevinale ira rencontrer le premier ministre de la province pour le prier d'accorder un subsides qui permette d'alléger le fardeau de taxes qui pèse actuellement sur les contribuables de la métropole.

Telle a été, en résumé, la décision prise hier après-midi par la majorité du conseil de ville, au cours de la séance tenue pour discuter le rapport de la commission administrative au sujet des taxes additionnelles.

Le conseil, individuellement ou collectivement, s'est appliqué à débattre la question des impôts avec beaucoup de tact et de bonne volonté. L'application des nouvelles règles de procédure a occasionné peut-être quelques malentendus dans l'expression des opinions inscrites lors des appels au vote, mais, en somme, on a réussi à dire ce qu'on voulait. Et ce qu'on veut — d'une manière générale — c'est que les contribuables de Montréal fassent honneur à leur dette.

Le conseil diffère toutefois d'opinion avec la commission administrative sur certains des moyens qu'il convient d'employer pour arriver au but commun et c'est ce qui a provoqué hier une certaine confusion.

À dire le vrai, les artisans de la tour de Babel, lors de la confusion des langues, durent être plus difficilement mêlés que ne le furent hier les représentants du peuple de Montréal lorsqu'il s'est agi d'adopter ou de rejeter la clause 6 relative à l'augmentation du prix des permis (licences).

Une bonne demi-douzaine de votes ont été pris sur la question de savoir si les charretiers, les marchands de bric-à-brac et les colporteurs devaient ou non payer la taxe qui leur est soumise par les administrateurs.

Comme résultat, ces impôts n'ont été ni approuvés ni rejetés, mais sont restés dans une espèce de limbo municipal où M. le Maire Martin a évolué avec un plaisir et un doigté tout à fait particuliers.

On avait d'abord décidé au caucus de l'avant-midi, sur la proposition de l'échevin Elie, appuyée par l'échevin Turcot, que les cinq résolutions du bureau des commissaires (hormis celle concernant la taxe foncière) soient adoptées en bloc.

Ces résolutions ont trait à l'augmentation de la taxe d'affaires, de l'eau, des compagnies d'utilité publique, du déblaiement des trottoirs et de la taxe des licences.

C'est cette dernière clause, après la décision prise d'en discuter séparément les vingt items, qui a le plus contribué à prolonger le débat d'hier. La motion suivante de l'échevin O'Connell a été adoptée avant l'ajournement :

Qu'il soit rapporté et les résolutions de la commission ne soient pas adoptées séparément, mais qu'une délégation composée de Son Honneur le maire, des membres du conseil et de citoyens soit nommée et que les membres de la commission administrative soient invités à faire partie de ladite délégation, pour avoir une entrevue avec le premier ministre de la province, afin de savoir jusqu'à quel point il serait disposé à aider à relever la situation financière de la cité en remettant à cette dernière une partie des taxes et des licences imposées sur les automobiles, les lieux d'amusement, les hôtels et les restaurants ainsi que les amendes de la cour de recorder et en prenant à sa charge, en tout ou en partie, la dette de la ci-devant cité de Maisonneuve ou en acquérant le parc de l'ancienne municipalité, afin que les taxes à imposer puissent peser aussi légèrement que possible sur les citoyens de Montréal, et que la délégation soit aussi priée de demander à l'honorable premier ministre, dans le cas où il jugerait que les demandes de la délégation sont justes et raisonnables, et, en attendant la session de

LE ROLE DE LA FEMME CANADIENNE DANS CETTE HORRIBLE GUERRE

Dès le début de la guerre, la femme canadienne-française a compris son devoir. C'est avec un zèle infatigable qu'elle a pris une large part à toutes les œuvres créées pour soulager les misères.

Habitée dès le bas âge à pratiquer la charité, ayant reçu une éducation toute chrétienne dans nos pensionnats, formée par ces nobles religieuses dont l'enseignement maternel est rempli de dévouement et d'abnégation, la femme canadienne ne pouvait rester indifférente à l'appel déchirant de la France opprimée, notre ancienne mère-patrie. Aux cris de détresse poussés par cette pauvre Belgique martyre, elle s'est empressée de répondre aux pressants besoins que la guerre faisait surgir, en envoyant des vivres et les vêtements nécessaires au soulagement de tous ces infortunés — le comité "France Amérique" en sait quelque chose.

Dès les premiers jours de la déclaration de la guerre, la femme canadienne-française s'est inscrite à l'œuvre sublime de la "Croix-Rouge", formant des comités de couture et de tricot, débutant dans une salle de l'Ecole Mémorial; puis, plus tard, à l'édifice Dandurand et à "La Patrie", où le comité Central y est encore en activité.

Plusieurs dames canadiennes ont aussi fondé des comités à domicile, soit à la campagne, soit à la ville et partout règne le même dévouement. L'assistance par le travail, fait aussi noblement son devoir en secourant les familles des soldats laissés parfois dans la plus grande misère.

En un mot, la femme canadienne-française n'a rien à envier à celles des autres nationalités. À l'heure actuelle, elle n'a pas besoin d'être contrainte de fournir sa quote part dans cette pénible guerre, quoique maintes fois son

LA POLICE FEDERALE ET LES APPELES PAR LA LOI MILITAIRE

L'inspecteur Bélanger, de la police du Dominion, est satisfait des effets qu'ont produits les modifications à la loi de conscription. — Les jeunes gens se rapportent en nombre.

« Nombreux sont les cas où des conscrits ont demandé à devancer le temps de leur rentrée à la caserne et ceci est encourageant. »

« Même dans les campagnes, on signale une recrudescence des conscrits se rapportant à eux-mêmes les réfractaires », comme on dit dans les milieux de la police fédérale, sont de mieux en mieux disposés et souvent le simple avis du bureau du registraire suffit pour qu'ils se rendent aux casernes. »

PRIS EN FLAGRANT DELIT DE VOL DE CHAUSSURES

Les détectives Beauchamp et Martin essuient le feu des voleurs à la manufacture "Tétreau Shoe."

Pendant la nuit de samedi à dimanche, vers deux heures, les détectives Albert Beauchamp et Eugène Martin ont eu à faire face à quatre cambrioleurs audacieux qui se voyant surpris, n'hésitant pas à faire feu sur les policiers.

Les agents étaient à l'affût depuis six heures, samedi soir, dans l'atelier de la "Tétreau Shoe Manufacturing Company", 331 de la rue DeMontigny, lorsqu'à l'heure précitée, ils ont vu trois portes à l'aide de fausses clefs, trois portes à l'aide de fausses clefs, trois portes à l'aide de fausses clefs, ils se préparaient à sauter sur les malfaiteurs, au moment où ils pénétraient dans la pièce où se trouvaient les policiers, mais les rôdeurs avaient des lanternes électriques et ils ont pu parfaitement distinguer les représentants de l'autorité avant que ceux-ci n'eussent le temps de faire un seul mouvement. En même temps, les nouveaux venus tiraient une couple de coups de feu sur les détectives, une balle sifflant aux oreilles de Martin.

Pendant que celui-ci s'armait de son revolver et faisait feu à son tour sur ses ennemis, Beauchamp faisait

centre, etc., qui appartiennent à la Corporation qui obstruent le trottoir et obligent les piétons à passer dans la rue pour se rendre à l'école et les enfants, pour se rendre à l'école.

AVIS DE MOTION

L'échevin Turcot a donné avis que dans 30 jours de cette date il proposera la première lecture d'un règlement à l'effet d'amender le règlement No 616, concernant la fermeture des boutiques de barbiers, de façon à fermer lesdites boutiques certains jours de fête.

SON EMINENCE LE CARD. BEGIN

Les journaux d'hier publiaient une dépêche annonçant que Son Eminence le cardinal Begin avait eu une hémorragie et que son état était considéré comme grave.

Après renseignements pris à l'archevêché de la Métropole d'où l'on a téléphoné à Québec, hier soir, il apparaît que cette nouvelle est exagérée. Il est vrai que Son Eminence a eu une hémorragie nasale, mais son état n'inspire aucune crainte. Le cardinal devra garder la chambre pendant quelques jours.

(Dépêche de la Presse Associée)

Québec, 29.—Le Dr René Turcot, médecin de Son Eminence le cardinal Begin, dans un bulletin communiqué ce soir, a fait la déclaration suivante :

« L'état de Son Eminence, qui souffre d'hémorragie nasale, est très satisfaisant ce soir. »

REUNION D'ANTIENS RETRAITANTS

La réunion mensuelle des anciens retraitants de la Villa St-Martin aura lieu dimanche prochain, 5 mai, au Collège Ste-Marie, rue Bleury. La messe commencera à 8 h. 30, précises.

M. SAMUEL GOMPERS AU MONUMENT NATIONAL HIER

Le président de la Fédération Américaine du Travail parle des grands problèmes ouvriers d'aujourd'hui et fait un vibrant appel en faveur de l'organisation chez les ouvriers.

Le président de la Fédération Américaine du Travail, M. Samuel Gompers, hier soir, au Monument National qui était rempli d'ouvriers de toutes les races et de toutes les croyances qui venaient rencontrer leur "leader", comme l'appelle M. Foster, président du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal qui présidait l'assemblée en compagnie de M. Joseph Ainey, ancien commissaire de la Cité et vice-président du Conseil des Métiers. Tous deux firent l'éloge du visiteur et déclarèrent qu'il était le bienvenu à Montréal. Ils rappellent, M. Foster, en anglais et M. Ainey, en français, que M. Gompers avait fait pour le mouvement ouvrier, en particulier pour la Fédération Américaine du Travail qui est aujourd'hui l'une des plus fortes organisations ouvrières sur le globe.

Le Monument National, au début de l'assemblée, était rempli en bas, mais la grande partie des sièges de la galerie était vide. Mais les employés de tramways vinrent un peu plus tard et emplirent jusqu'aux portes la vaste enceinte.

M. le maire Martin vint avec eux et s'installa dans une loge où il ne demeura pas longtemps, le président Foster le pria de monter sur l'estrade où il sera la main à son adversaire de la dernière lutte municipale ce qui fit naître quelques rapides commentaires dans l'assistance.

M. Samuel Gompers parla exclusivement du Travail organisé, en exceptant toutes allusions au grand drame qui se déroule en Europe et sur lequel les deux présidents appuyèrent plus que l'orateur étranger. Il se dit très heureux de l'occasion qui lui est offerte de parler dans cette belle ville de Montréal où je viens pour la troisième fois. Il remarqua avec plaisir que le travail organisé au Canada, et à Montréal en particulier, est beaucoup plus fort qu'il ne l'était la première fois qu'il vint ici, il y a bien longtemps. Cela prouve l'unité qui règne chez les ouvriers qui s'organisent de plus en plus et qui aujourd'hui, sur ce continent américain, ont au nombre de trois millions et trois-quarts dans la Fédération Américaine du Travail.

L'orateur se déclare doublement heureux d'être ici dans les circonstances que nous traversons; premièrement parce qu'il a le plaisir de parler à des ouvriers unionistes et aussi parce qu'il nous traversons une période critique sans précédent. Le monde est engagé dans une lutte d'où sortira le triomphe de la démocratie ou elle devra faire place à l'autocratie qui a allumé cet incendie mondial. Le travail organisé est engagé dans cette guerre et il fait noblement son devoir. C'est une justice que nous devons lui rendre.

Pour ce qui est des problèmes ouvriers d'aujourd'hui, le sujet de son discours, l'orateur déclare que ces problèmes sont la base essentielle de la vie humaine et de son achèvement vers la prospérité par le travail. La classe ouvrière, aujourd'hui, porte le fardeau de toutes les injustices faites contre les masses du peuple, c'est lui qui porte le principal fardeau de la guerre. Mais les ouvriers obtiendront justice avant longtemps; déjà on reconnaît leur organisation et plusieurs concessions leur ont déjà été faites.

M. Gompers rappelle ensuite les débuts du travail organisé après avoir fait allusion à la condition de l'ouvrier dans les temps primitifs où il n'avait pas le droit de se plaindre, pas plus qu'il n'avait le droit d'exiger. Il n'y a pas bien longtemps encore, continue-t-il, les ouvriers furent exploités de toutes façons, mais il faut dire aussi que l'exploitation contenait en elle-même le germe de la réforme, et les ouvriers se lassèrent de ces mauvais traitements auxquels ils étaient soumis pour dieter leurs conditions aux employeurs et faire reconnaître leurs droits légitimes. Les ouvriers américains ont obtenu ce qu'ils demandaient depuis longtemps; la journée de huit heures de travail, promettent que s'il y avait urgence, ils consentiraient à travailler un grand nombre d'heures, mais pour un grand besoin national seulement. Les conditions furent stipulées de telle façon que les employeurs ne feront pas rester leurs ouvriers à l'usine au-delà de cette journée, car le salaire demandé pour le temps supplémentaire ne leur permettrait pas de les employer pour le seul but de leur enlever un repos bien mérité.

Les problèmes d'aujourd'hui se résument à ceci : meilleure condition de vie, la journée de huit heures, de meilleures conditions de travail, meilleurs salaires, meilleures maisons, développement des facultés de l'individu, etc. Tels sont les grands problèmes ouvriers d'aujourd'hui. Et il faut de toute nécessité, pour le bonheur de nos enfants, réaliser, trouver une solution à ces problèmes afin que la vie ne soit pas pour nous enfants ce qu'elle fut pour nous quand nous avons commencé, dit-il. Celui qui ne travaille pas pour ces grands idéaux est un lâche. Il faut que les ouvriers restent fidèles à leurs principes, qu'ils mettent en pratique les idéaux de leurs unions de sorte que l'avenir sera meilleur.

L'orateur rappelle ensuite ce que les ouvriers américains ont obtenu du gouvernement, la journée de huit heures, le droit des ouvriers de s'organiser en trade-union, paye plus élevée pour le travail supplémentaire, paye égale pour travail égal, etc. Avant la déclaration de la guerre par les États-Unis, le gouvernement américain demandait si les ouvriers fermaient leur possible pour assurer une grande production de munitions et autres engins de guerre; ceux-ci répondirent qu'ils feraient leur devoir dans cette lutte pour la démocratie. Mais cela ne veut pas dire, continue M. Gompers, que nous devons abandonner la lutte dans nos propres pays pour la reconnaissance de nos droits.

Le président de la Fédération Américaine du Travail fit ensuite allusion à la lutte qui se déroule actuellement dans la vieille Europe et il déclare que les ouvriers y participent par leur travail constant. Mais s'ils luttent pour la liberté mondiale ils doivent aussi lutter pour leur propre liberté, qu'ils aient le droit de s'organiser et de s'affranchir du joug des exploitateurs. C'est l'idéal pour lequel les Alliés luttent, mais il faut que cet idéal soit défendu chez nous

aussi bien qu'au dehors. Et pour cela, il appartient aux femmes et hommes de la classe ouvrière de Montréal de continuer de rester fidèles aux grands principes du travail organisé : ceux de la justice et de la liberté.

M. le maire Martin fit ensuite un discours sur l'importance de l'organisation chez les ouvriers. Le maire fit comprendre que sans organisation les ouvriers ne pourraient jamais obtenir justice, pas plus ici qu'ailleurs.

M. GOMPERS AU CANADIAN CLUB.

Un nombreux auditoire assistait hier, au lunch du Canadian Club, M. Samuel Gompers à l'hôtel du club. La chambre "rose" et plus ou moins autres étaient remplies. Des applaudissements nombreux et enthousiastes ont accueilli les patriotiques paroles de M. Gompers.

Avant de prendre la parole, l'hôte du Canadian Club pria le président, M. W. M. Birks, de lire la proclamation qu'il avait adressée aux ouvriers américains lors de l'entrée des États-Unis dans la guerre. Il demandait au travail américain d'appuyer le gouvernement fédéral à déclarer de guerre à l'Allemagne.

Les premières paroles de M. Gompers furent les impressions de son séjour en Canada. Il assistait à la parade d'Ypres dimanche dernier et il déclara que celui qui avait assisté à une telle parade sans émotion ne serait jamais touché par la plus grande tragédie qu'ait enregistrée l'histoire du monde. Il fit un magnifique éloge des héros qui ont défilé dimanche et parla des sacrifices de ceux qui sont morts pour la cause de la civilisation.

M. Gompers s'attacha ensuite à démontrer le rôle que les États-Unis ont joué pendant la guerre et de la mentalité qui les anime à l'heure actuelle. M. Birks avait fait allusion à l'origine anglaise de son hôte. Celui-ci reconnut qu'il était né sur le sol anglais et qu'il conservait l'amour du sol natal mais que cinquante-cinq ans sur le sol d'Amérique lui donnaient droit de se vanter d'être parmi les plus vieux citoyens américains et qu'il était fier de son pays d'adoption.

Quant à ses opinions sur la guerre, M. Gompers déclara qu'il est de tout cœur avec les Alliés depuis le commencement de la guerre. Pas un n'était plus pacifique que lui. Mais cette guerre mettait en danger l'existence de la démocratie. Voilà pourquoi il a mis de côté les principes pacifistes.

M. Gompers recommande les sacrifices personnels si l'on veut que la guerre se termine à l'avantage des Alliés et en qui il espère malgré les sombres présages de l'heure actuelle.

« Le droit et la justice n'ont jamais perdu », déclare l'orateur. La lutte actuelle est une lutte à mort jusqu'à la victoire car il ne peut y avoir de compromis avec le prussianisme. Le monde ne peut vivre tranquille tant que le militarisme n'aura pas été taillé en pièces.

« On m'a répété, dit l'orateur, qu'une partie de cette province n'avait pas fait sa part entière pendant cette guerre. Il est certain que si l'on s'était efforcé de lui faire comprendre ses devoirs elle aurait pris sa part de responsabilités et de sacrifices dans le but de protéger ses foyers, ses femmes et ses enfants. »

Parlant de l'entrée des États-Unis dans la guerre, M. Gompers fit remarquer que s'ils l'ont fait après la Canada c'était à cause du caractère hétérogène de leur population. Ce n'était pas chose facile de coordonner la pensée et les efforts de tant d'éléments qui composent la nation américaine. Mais ils seront dans la guerre désormais jusqu'au bout et mettront à la disposition des Alliés leurs ressources agricoles et leurs richesses jusqu'à ce que leurs tommies soient revenues triomphantes.

Le président de la Fédération américaine du Travail conseilla au peuple canadien de continuer à faire des sacrifices pour le triomphe des Alliés. Il demanda à qui servaient les richesses si l'Allemagne est victorieuse. Il n'y a que deux alternatives, la liberté ou le joug allemand.

« Ici, dit-il, vous êtes des Canadiens-français, des Canadiens-irlandais et écossais, mais vous êtes tous Canadiens et votre pays est dans la balance avec le reste du monde. »

M. Gompers rendit hommage à la démocratie anglaise pour la façon dont elle a traité ses sujets chez elle ou dans les colonies durant les cinquante dernières années. L'orateur repassa ensuite les différents problèmes de l'après-guerre.

LES VOLONTAIRES LUXEMBOURGEOIS

Un banquet organisé par les soins du Comité franco-luxembourgeois de Paris réunissait l'autre soir à l'hôtel du Palais d'Orsay une centaine de volontaires luxembourgeois de la légion étrangère et leurs amis et compatriotes de Paris. M. Clemenceau, président du conseil, ministre de la guerre, était représenté par le général Alby; M. Pichon, ministre des affaires étrangères, par M. Toutain, ministre plénipotentiaire. Le préfet de la Seine avait délégué M. Amand. Plusieurs officiers français et belges étaient présents, ainsi que de nombreuses personnalités politiques : MM. Guernier, Louis Marin, de Wendel, André Lebey, députés; M. Paul Flesch, conseiller municipal d'Esch (Luxembourg); M. Georges Corneau, rédacteur en chef du "Petit Ardenais". Le secrétaire du comité fit une lettre d'excuses du maréchal Joffre, empêché d'assister à la cérémonie; l'assemblée écouta debout et les soldats luxembourgeois, qui portent la fourragère à la Croix de guerre, applaudirent le vainqueur de la Marne. M. Camille Picard, président du Comité franco-luxembourgeois, rappela le rôle joué au front par les 3.000 luxembourgeois engagés volontaires. Il rendit hommage à ceux qui sont morts sur le sol de France; puis, après avoir parlé des espoirs prochains et montré le rôle important joué par M. Clemenceau, président du conseil, depuis qu'il est au pouvoir, M. Picard lit la sixième citation à l'ordre des armées de la légion étrangère et salue le chef de ce corps, le colonel Rollet, qui est l'objet d'une manifestation émouvante de la



Officiers demandés pour le Service Naval du Canada.

Second : doit détenir certificat, âgé 23 à 40 ans. Solde : \$2.50 par jour. Ingénieur mécanicien chef : âge 25 à 50. Doit détenir certificat de 1ère classe du Bd. of Trade anglais, ou son équivalent au Canada. Solde : \$3.75 par jour.

Ingénieurs mécaniciens : âge 23 à 40 ans. Certificat de 2ème classe exigé. Solde : \$3.00 par jour.

Allocation mensuelle aux dépendants, \$50.00, aux conditions ordinaires. Allocation pour trousseau.

Sous-officiers et hommes

On demande aussi des ingénieurs mécaniciens d'expérience. Âgés de 18 à 50 ans. Solde, \$1.35 à \$2.75 par jour; des menuisiers, \$1.20 à \$2.40; des chauffeurs, des simples matelots, des cuisiniers et des stewards. Trousseau et nourriture gratuits.

Allocations mensuelles, \$25.00 aux conditions ordinaires.

Si vous avez les qualifications requises, ce service vous permet un emploi utile et lucratif pendant la guerre. S'adresser à l'

"Officier du recrutement Naval"

6 Carré Youville MONTREAL, P.Q.

ou au Secrétaire du Recrutement naval, 279 rue Wellington, Ottawa.

COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL DISTRICT OUEST.

SOUMISSIONS DEMANDEES pour le charbon.

DES SOUMISSIONS sous enveloppes cachetées seront reçues au bureau de cette Commission, No 298, Avenue Cobden, N.-D. de Grâce, jusqu'à mercredi 1er mai, à 6 heures p.m., pour la fourniture de la livraison de 100 tonnes de charbon, à savoir : 2500 tonnes de "Eggs", 55 tonnes de "Stove", 10 tonnes de "Chestrut" et 200 tonnes de charbon mou, aux différentes écoles du District Ouest.

La Commission se réserve le droit de refuser la plus basse et chacune des soumissions.

Par ordre, ANDRÉ G. ROUITAILLE, Directeur-général.

AVIS D'INHUMATION LE CIMETIERE DE L'EST

10.—L'inhumation des corps déposés au charnier se fera jeudi, le 2 mai à 2 h. p.m.

Si le temps était favorable, la cérémonie aurait lieu au premier beau jour à la messe de 10 heures.

—L'inhumation finale des restes du vieux cimetière de la Longue-Pointe et leur translation au Cimetière de l'Est, auront lieu au cours du mois de mai.

NOTRE CIRCULATION A LA CAMPAGNE

Les personnes désireuses d'obtenir le privilège de vendre le "CANADA" et recevoir des souscriptions dans leur localité respective sont priées de nous communiquer leur nom et adresse.

Des conditions spéciales ont été faites aux personnes les mieux situées et offrant la meilleure garantie.

S'adresser par lettre à L'ADMINISTRATION.

M. DUNCAN MACDONALD GRAVEMENT MALADE

Les nouvelles de la santé de M. Duncan Macdonald, ancien commissaire de la ville, ne sont pas des meilleures, d'après le rapport reçu hier soir de l'hôpital Royal Victoria.

M. Duncan Macdonald inspire des craintes sérieuses à ses médecins.

LE "WESTERLEY" COULE A PIC

New-York, 29. — Le vapeur américain "Westerley", un des premiers navires lancés par la "Emerald Fleet Corporation", a coulé des suites d'une collision au large de la côte française, dit une dépêche reçue ici dans les milieux de construction maritime. Tous ceux qui étaient à bord ont eu la vie sauve.

Le "Westerley" jaugeait 5,000 tonnes, et fut lancé sur la côte de l'Océan Pacifique en février, et n'en était qu'à la première moitié de son premier voyage en Europe. On n'a reçu aucun détail de la collision.

C'est de 3 heures p.m. jusqu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale et politique; et de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le détail.

LES ALLEMANDS FONT PLUS DE SEPT MILLE PRISONNIERS

(Câble de la Presse Associée)

Berlin, 29. — Le communiqué officiel d'aujourd'hui dit : "Sur le front des Flandres le feu de l'artillerie a recommencé. Le butin pris depuis la capture du mont Kemmel, comprend 7.100 prisonniers dont 181 officiers, ainsi que 53 canons et 233 mitrailleuses. Les Allemands ont fait plusieurs reconnaissances entre le canal de la Bassée et la Scarpe de même qu'au nord de la Somme. Les Français ont renouvelé leur attaque contre le bois de Hangard et le village du même nom ; beaucoup de sang a été versé, mais en pure perte. Sur le reste du front il y eut plusieurs engagements entre les troupes des avant-postes. Une incursion faite dans les tranchées françaises, sur la rive est de la Meuse, a résulté dans la prise de nombreux prisonniers. Rien de nouveau sur les autres théâtres de la guerre."

LES BOUCHERS DISCUTENT LA QUESTION DES ABATTOIRS

Une importante assemblée de l'Association des Bouchers de Montréal a été tenue hier soir en guise de protestation contre les mauvais traitements infligés aux bouchers par la compagnie des abattoirs. — Plusieurs échevins y assistaient.

L'Association des Bouchers de Montréal a tenu, hier soir, au Monument National, une importante assemblée pour discuter de la question des abattoirs et savoir s'il n'y aurait pas moyen d'en venir à une entente quelconque pour que les bouchers obtiennent justice de la compagnie qui dirige les abattoirs. L'on fit aussi allusion au fondoir que tous voudraient bien voir disparaître parce que c'est un danger pour la population de toute la partie est de la ville, surtout de nos enfants.

M. Oscar Gignac, président de l'Association, présidait cette assemblée à laquelle assistaient MM. les échevins Turcot, Vandaele et Sansregret qui promirent tour à tour leur concours le plus actif vers la réalisation des vœux des bouchers de Montréal.

M. Gignac ouvrit l'assemblée en disant qu'elle avait été convoquée à seule fin de discuter la question des abattoirs et voir s'il n'y aurait pas possibilité de faire disparaître le fondoir de l'abattoir des animaux. Il remercia les échevins de s'être rendus pour connaître les griefs des membres de l'Association des Bouchers et les invita à faire toutes les suggestions possibles pour un règlement définitif de cette question qui traîne depuis si longtemps.

M. Garépy, ex-président de l'association, prit la parole et déclara qu'un contrat a été passé entre la ville et la compagnie des abattoirs et que les bouchers ne demandent que la reconnaissance de ce contrat qui est, dit-il, violé tous les jours au détriment des ouvriers. La compagnie charge beaucoup trop cher pour l'abattage des animaux et elle demande beaucoup plus que les prix qui sont stipulés dans le contrat. C'est la reconnaissance de ces prix que demandent aujourd'hui les bouchers et ils sont décidés à l'obtenir coûte que coûte.

M. Turcot déclara que l'expropriation du fondoir coûterait très cher, mais il faut nécessairement qu'il disparaisse un jour ou l'autre. Pour ce qui est de la municipalisation des abattoirs, la chose aurait du bon, étant donné que la ville retirerait ensuite des bénéfices en louant aux bouchers des places où ils pourraient faire leur abattage eux-mêmes, ce qui rencontrerait les vœux de tous. Mais est-il possible de faire disparaître ce fondoir sans qu'il en coûte trop cher, se demande M. Turcot. M. Gignac répond que le fondoir peut être enlevé et les abattoirs municipalisés sans qu'il en coûte beaucoup puisque dans l'acte de vente de 1885 à la Union Abattoirs Company, il est stipulé que si les abattoirs causent une nuisance quelconque, la ville a le droit de s'en emparer sans payer un seul sou. Aujourd'hui, il est reconnu par tout le monde que c'est une telle nuisance que ceux qui demeurent dans ce quartier y contractent de terribles maladies. Suivant M. Gignac, la ville a le droit de lui enlever sa charte.

M. Turcot répond que la compagnie a obtenu une charte fédérale et que la ville n'y peut rien.

Suivant M. Gignac, qui reprend la parole, les bouchers n'ont jamais ob-

LES VÉRITABLES REPRESAILLES

Frapper l'Allemagne dans ses usines de guerre

Paris, 29. (par courrier). — Toutes les communications officielles sont prodigieuses en conseils de sagesse à la population et en indications sur les moyens de défense qui se proposent de garder l'accès de Paris. Tout cela est excellent, mais il ne suffira pas de multiplier les mesures de précaution ni même d'en faire un emploi sage et sage ment distribué. Rien ne serait plus dangereux et n'aurait davantage à l'encontre du but poursuivi que de faire jouer concurrentement au-dessus de Paris tous les moyens dont nous pouvons disposer contre les raids ennemis.

Il se contrariaient les uns les autres au point de s'annihiler et ils courraient en outre le risque de nuire davantage à la défense qu'aux agresseurs. Il faut leur faire leur part. Il est évident qu'un tir de barrage nourri, dirigé à toutes les altitudes de bombardement par une artillerie nombreuse guidée par des projecteurs d'une extrême puissance, pourra entrer, dans une mesure grande, les tentatives de l'adversaire.

Utiliser aussi l'emploi de ballons captifs suffisamment rapprochés les uns des autres pour former avec leurs câbles une sorte de filet à larges mailles, ainsi qu'il a été fait en Italie pour la protection des troupes de Venise.

Efficace pourra être une zone de barrages lumineux, qui aveugleront l'adversaire et le désorienteront en lui cachant sa route et qui, faisant aux altitudes de vol de nuit le jour, offriront des cibles enfin visibles au tir de notre artillerie et à la poursuite de nos avions.

Mais pour tirer leur plein effet, ces divers moyens doivent jouer séparément, chaque protection ayant son rôle, sa zone, son périmètre nettement circonscrit.

Et il ne faut espérer d'eux que ce qu'ils nous peuvent donner. Il n'est pas de plus sûre protection que d'avoir à son service, pour rendre à l'ennemi tous ses coups, une aviation de bombardement solidement organisée de la doter en nombre et en qualité, de lui assurer un personnel d'élite.

Cette organisation elle est possible immédiatement. Il suffit de le bien vouloir. Au lieu de disperser nos escadrilles de bombardement sur toute l'étendue du front, où la besogne accomplie n'est pas toujours en rapport avec l'effort dépensé, où les expéditions se succèdent trop souvent sans lien effectif et sans plan d'action, il faut, pour un meilleur rendement, coordonner les efforts de nos groupes bombardiers.

Sur tout le secteur immense qui va de Dunkerque à Verdun, notre aviation agira de bombardement diurne pour suffire aux opérations sur les arrières immédiats de l'ennemi et jouer utilement son rôle de contrain-

te, de panique, de démoralisation sur les convois et les troupes. Dès lors, pourquoi ne pas assembler dans un secteur déterminé, tous nos groupes bombardiers, renforcés, alimentés en matériel et personnel choisis, pour que leur action permanente régulière, puisse peser sur l'Allemagne une menace systématique ? Avec le concours de nos alliés anglais et italiens, orientés depuis longtemps déjà vers les gros porteurs de lourdes charges, nous pouvons être forts aujourd'hui et, par les réalisations américaines qui sont en bonne voie, nous serons les plus forts demain.

La France n'aura pas besoin, l'espérons, d'employer cette force à un "travail d'assassins" pour inspirer une crainte salutaire à l'ennemi. Les organisations industrielles de l'Allemagne, que nous pouvons atteindre par des expéditions répétées, sont autant de points sensibles qui constituent d'excellents objectifs pour notre artillerie aérienne à longue portée.

Et, d'abord, le bassin de Brise, où s'alimente en minerai la production de guerre allemande. "Brise nous a sauvé la vie", a-t-on avoué chez l'ennemi. L'immense exploitation minière peut être troublée par une action permanente et son transit atteint à la grande gare de Thionville et au pont sur la Moselle, noeud de voies ferrées extrêmement important. A proximité de nos bases, les usines de Lorraine annexée, Gros-Moyeuve, Grandange, Bombard, Thionville, Usineg, Ottange, Redange, Rume, Lange, Kneutgen, offrent à notre bombardement aérien la cible sûre de leurs soixante-cinq hauts fourneaux en pleine activité. A une heure de vol sont tous les centres industriels de la vallée de la Sarre : Dillingen, dont les vastes fabrications maritimes furent l'orgueil du kaiser, Burbach, près Sarrebruck, et Volkingen-sur-Sarre, qui exportent des milliers d'ouvriers en matière de guerre; Neukirchen, Ingbert, Brebach-sur-Sarre, les fondries Dingler, à Sarrebruck; les usines Mannesmann, à Bonn-sur-Sarre, dont la production est d'une extrême intensité.

Dois-je mentionner encore la poudrerie de Rottweil, la fabrique de fusils Mauser d'Oberndorf, les ateliers Zeppelin, à Friedrichshafen, le centre chimique de Ludwigshafen, et la porte de nos moyens actuels, en attendant que nous puissions menacer autrement que par des expéditions isolées la grande forteresse métallurgique d'Essen ?

Dans la guerre que nous faisons, il est bien d'opposer au matériel ennemi un matériel sans cesse accru, mais ce n'est qu'une partie de la tâche; il faut la compléter en attaquant la force matérielle de l'Allemagne en plein cœur.

LAURENT-EYNAC, Député, membre de la commission du budget.

LA CHAMBRE ATTEND LE DISCOURS

(Suite de la 1ère Page)

loin d'élever la femme ne pourrait que la dégrader.

Le sénateur Power adopte le même point de vue et il propose en amendement que la préparation des listes électorales soit laissée aux provinces.

Le sénateur Cloran dit que la gloire de la femme d'aujourd'hui n'est pas la maternité et il croit que la mesure proposée par le gouvernement n'avancera pas les intérêts de la nation.

La Chine, a-t-il dit, est à se préparer à fournir son apport en hommes dans la lutte pour la démocratie mondiale. Il est vrai que des troupes sont actuellement envoyées au front, et le gouvernement de Pékin est qu'il y aura pas moins de 40.000 soldats chinois d'incorporés aux Français, au commencement de l'été.

J'arrive justement de France, ajoute-t-il, j'ai vu les autres officiers chinois chargés de faire le choix de camps d'entraînement en France pour les troupes chinoises. D'après le capitaine Tring, le peuple chinois désire ardemment la suppression du militarisme pour le bien-être de l'humanité et l'avancement de la civilisation.

Le sénateur Cloran ne fit qu'un bond et dit au sénateur McMeans qu'il n'avait pas dit la vérité.

Les deux sénateurs se renvoyèrent des démentis pendant quelques instants, cependant que tous les sénateurs criaient à l'ordre. Une fois le calme rétabli, le sénateur McMeans dit que le nom du sénateur Cloran passerait dans l'histoire avec une note d'infamie pour avoir empêché la conscription. Le sénateur Cloran répliqua qu'il avait envoyé son fils et que tous les membres de sa famille avaient participé à la guerre.

Le sénateur McMeans poussa jusqu'à qualifier de "mensonge infâme" l'allusion du sénateur Cloran aux femmes du Canada. Il fut obligé de retirer cette expression devant les protestations de la Chambre.

Le sénateur Poirier s'est déclaré en faveur du bill, non parce qu'il pourra amener des réformes mais parce qu'il croit que les femmes le demandent et qu'il ne veut rien refuser aux dames.

Le sénateur est aussi en faveur du bill parce qu'il croit les femmes aussi aptes à voter que les hommes.

Le débat se continuera demain. Le sénat s'est ajourné à 10 heures.

LES RELATIONS ENTRE L'URUGUAY ET L'ALLEMAGNE

(Câble de la Presse Associée)

Montevideo, 29. — Le gouvernement de l'Uruguay a exigé de nouveau de l'Allemagne, une réponse à sa note déjà envoyée, afin de savoir si l'Allemagne se considère actuellement en état de guerre avec ce pays. La réponse de l'Allemagne à la première note de l'Uruguay, émise ce point et pendant ce temps le ministre des Affaires étrangères de l'Uruguay refuse de discuter la matière.

D'après une dépêche de Montevideo, au commencement d'avril, le commandant d'un sous-marin allemand, qui s'est emparé d'une commission militaire de l'Uruguay, la quelle se rendait en France, aurait déclaré que son pays se considérait en état de guerre avec l'Uruguay. Une récente dépêche de Londres, rapporte que ce dernier pays s'attend de déclarer sous peu, la guerre à l'Allemagne. Les journaux allemands ont reçu l'ordre de préparer le public à cette nouvelle.

UNE ARMÉE CHINOISE EN FRANCE

(Câble de la Presse Associée)

D'un port de l'Atlantique, 29. — Le capitaine Tring Chin, conseiller militaire du Président et du ministre de la Guerre, est arrivé à aujourd'hui sur un navire français. Selon ses dires, la Chine a commencé l'envoi de troupes en France, pour y combattre avec les Alliés.

Le capitaine Tring, qui est un gradué de l'Académie militaire de West Point, a été pour quelque temps délégué militaire pour son gouvernement, sur le champ de bataille d'Europe.

La Chine, a-t-il dit, est à se préparer à fournir son apport en hommes dans la lutte pour la démocratie mondiale. Il est vrai que des troupes sont actuellement envoyées au front, et le gouvernement de Pékin est qu'il y aura pas moins de 40.000 soldats chinois d'incorporés aux Français, au commencement de l'été.

J'arrive justement de France, ajoute-t-il, j'ai vu les autres officiers chinois chargés de faire le choix de camps d'entraînement en France pour les troupes chinoises. D'après le capitaine Tring, le peuple chinois désire ardemment la suppression du militarisme pour le bien-être de l'humanité et l'avancement de la civilisation.

Le sénateur Cloran ne fit qu'un bond et dit au sénateur McMeans qu'il n'avait pas dit la vérité.

Les deux sénateurs se renvoyèrent des démentis pendant quelques instants, cependant que tous les sénateurs criaient à l'ordre. Une fois le calme rétabli, le sénateur McMeans dit que le nom du sénateur Cloran passerait dans l'histoire avec une note d'infamie pour avoir empêché la conscription. Le sénateur Cloran répliqua qu'il avait envoyé son fils et que tous les membres de sa famille avaient participé à la guerre.

Le sénateur McMeans poussa jusqu'à qualifier de "mensonge infâme" l'allusion du sénateur Cloran aux femmes du Canada. Il fut obligé de retirer cette expression devant les protestations de la Chambre.

Le sénateur Poirier s'est déclaré en faveur du bill, non parce qu'il pourra amener des réformes mais parce qu'il croit que les femmes le demandent et qu'il ne veut rien refuser aux dames.

Le sénateur est aussi en faveur du bill parce qu'il croit les femmes aussi aptes à voter que les hommes.

Le débat se continuera demain. Le sénat s'est ajourné à 10 heures.

L'ENREGISTREMENT NATIONAL

(Câble de la Presse Associée)

Ottawa, 29. — L'organisation du bureau d'enregistrement national, qui fera sous peu le recensement de la population en hommes et femmes âgés de 16 à 64 ans, progresse rapidement, sous la direction de M. M. Robertson, le président du bureau.

L'enregistrement se fera selon toute probabilité un dimanche de la fin de juin. Les surintendants ainsi que plusieurs registraires ont été nommés et toutes les nominations ont été approuvées par le bureau.

Deux des surintendants choisis, M. Choate (pour le Manitoba) et M. P. Furo (pour le district de Québec), ont donné leur démission.

M. Choate a été remplacé par M. P. O. Locke, de Winnipeg, et M. R. Langlais, de la ville de Québec, succédant à M. Furo.

LA RUEE SUR YPRES

(Câble de la Presse Associée)

Avec l'armée anglaise en France, 29. — Des l'aurore, des aéroplanes allemands ont grand nombre, survolant à basse altitude la chaîne de montagnes au-delà du mont Kemmel, risquant quelques attaques contre les troupes anglaises et les trains de fret, comme cela arrive généralement avant chaque bataille.

Ce matin, la ruee de l'ennemi s'est effectuée contre Ypres. Mont Scherpenberg et l'ouest de Baillieux, dans la direction de Hoxebrouck.

Les troupes ont eu un repos de deux jours, ce qui permet d'arriver en avant des divisions fraîches et des canons, après quoi la quatrième armée a commencé un bombardement intense vers 3 heures ce matin. L'infanterie entra en scène 2 heures après.

Les Allemands sont tenus en échec sur toute la ligne entre Voormezele et Meteren.

LE CANADA est imprimé et publié par la CIE DE PUBLICATION DU CANADA, Limited, dont M. J. B. LaPointe est le gérant. Adresse : 71 rue Saint-Jacques, Montréal.

L'ELEVAGE DES PORCS



en lignes espacées de 27 pouces.

A Lacombe, les quelques expériences—encore peu nombreuses—qui ont été faites sur ce point, semblent indiquer que l'emploi de la trémie revient moins cher que l'alimentation à la main lorsque l'on engraisse les porcs fin gras. Il a été démontré que la trémie est plus économique que l'alimentation à la main, lorsque le maïs est le principal grain employé. D'autres fermes et principalement celles d'Ottawa et de Lacombe ont donné les mêmes résultats pour les mélanges de grain, les sous-produits de blé et les aliments concentrés.

A Lethbridge, les porcs avaient accès à deux pâturages en même temps, de luzerne et de pois respectivement, et ce système a donné d'excellents résultats. Naturellement, la luzerne est l'une des récoltes les plus sûres que l'on puisse cultiver lorsque les conditions conviennent à sa culture.

Mais si, d'après toutes ces expériences, la luzerne est supérieure à toutes les autres plantes comme pâturage à cochons, il ne faut pas oublier que cette récolte ne vient pas du tout dans bien des sections du Canada, que dans beaucoup d'autres sa culture est loin d'être sûre. Au point de vue de la sûreté, de l'adaptation générale et de la résistance au pâturage, le trèfle rouge mérite d'être recommandé à l'égal de la luzerne, si même il ne lui est pas supérieur.

Disons en terminant qu'il faut songer à remplacer autant que possible l'été prochain, le blé et les maïs qui coûtent cher. Les plantes que nous venons de passer en revue et qui peuvent être cultivées sur la ferme, donnent une nourriture succulente, d'une culture facile et qui se récolte sans peine. L'emploi de la trémie va bien avec le pâturage et cette méthode, appliquée à l'élevage et à l'engraissement des porcs, mérite d'attirer notre attention à cette époque où la main-d'œuvre est si rare.

Les observations faites à Lacombe nous encouragent à recommander la méthode suivante: Ayez de la luzerne pour le premier pâturage et plus tard de la navette, lorsque les porcs ont atteint un poids considérable. L'éleveur qui peut cultiver de la luzerne ferait bien d'en conserver un petit champ pour l'engraissement des porcs. A défaut de la navette, le trèfle donnera des résultats presque aussi bons. Lorsque ces deux légumineuses sont défaut, on peut se procurer un pâturage de céréales en semant une grosse quantité (trois boisseaux à l'acre) d'avoine et d'orge ou de blé. Les résultats obtenus à Lacombe indiquent que ce pâturage n'est inférieur qu'à celui des légumineuses.

L'un ou l'autre des pâturages dont nous venons de parler devrait être suivi par la navette semée au commencement de juin et de préférence désignée pour les sujets reproducteurs, hiver et été, au triple point de vue de la santé, de la production et de l'économie.

A Lacombe, Alta, où l'on élève un assez grand nombre de porcs, la navette et la luzerne ont prouvé être d'excellents pâturages. Dans la moyenne de trois essais, la navette s'est montrée légèrement supérieure à la luzerne; elle n'a exigé que 3.8 livres de grain en supplément, contre 3.83 livres pour la luzerne. Le pâturage de navette a porté 1786.1 livres de porcs par acre tandis que la luzerne en portait 1518.3 livres.

Les observations faites à Lacombe nous encouragent à recommander la méthode suivante: Ayez de la luzerne pour le premier pâturage et plus tard de la navette, lorsque les porcs ont atteint un poids considérable. L'éleveur qui peut cultiver de la luzerne ferait bien d'en conserver un petit champ pour l'engraissement des porcs. A défaut de la navette, le trèfle donnera des résultats presque aussi bons. Lorsque ces deux légumineuses sont défaut, on peut se procurer un pâturage de céréales en semant une grosse quantité (trois boisseaux à l'acre) d'avoine et d'orge ou de blé. Les résultats obtenus à Lacombe indiquent que ce pâturage n'est inférieur qu'à celui des légumineuses.

L'un ou l'autre des pâturages dont nous venons de parler devrait être suivi par la navette semée au commencement de juin et de préférence désignée pour les sujets reproducteurs, hiver et été, au triple point de vue de la santé, de la production et de l'économie.

ON CONTINUE L'ENQUETE SUR LE CANADIEN-NORD

Toronto, 29. — Avec cette exception qu'un témoin pour le gouvernement a été entendu, tout le reste de la séance tenue aujourd'hui par la commission nommée par le gouvernement pour évaluer les 600.000 parts du Nord Canadien a été employé à entendre les témoignages des officiers de ce chemin de fer. Le témoin du gouvernement fut Charles A. Lutz, qui, anciennement, faisait partie de la Inter-State Commission de Washington. Il a déclaré que la compagnie n'avait pas remplacé d'une façon systé-

matique les accessoires mis hors d'usage. Il a estimé que ces mises-à-jour auraient rapporté environ \$100,000 par année.

Malcolm McLeod, ingénieur en chef des lignes de l'ouest, a comparu pour la compagnie. Son témoignage a duré une bonne partie de la journée. Il a répondu aux accusations à l'effet que les voies ferrées n'étaient pas construites à la perfection, que les "rails" étaient en général défectueux, et qu'il manquait des tirants et des plaques en métal sur les dormants, dans les courbes.

M. J. LEANDRE DECARIE DANS N.-D. DE GRACES

Hier soir à Notre-Dame de Grâces, a été tenue une assemblée dans le but de choisir un candidat à l'échevinage, pour remplacer l'honorable Chs. Marcell, nommé administrateur de la cité.

Au delà de deux cents électeurs assistaient à cette réunion. L'assemblée était présidée par l'honorable Chs. Marcell.

Plusieurs candidats étaient en présence : M. J. Leandre, McDonald, J. L. Decarie et de Rostaing.

M. J. Leandre a été choisi par la majorité des contribuables présents de Notre-Dame de Grâces et se portera candidat aux prochaines élections municipales.

COMMUNIQUE FRANÇAIS

(Câble de la Presse Associée)

Paris, 29. — Le ministère de la Guerre annonce aujourd'hui : "Les deux artilleries ont été actives au Nord et au Sud d'Avre, dans la région de Picmont. Un détachement ennemi qui essayait de traverser d'Oise, à l'Est de Varennes a été dispersé."

"Dans les Vosges, un raid lancé contre un de nos petits postes du secteur de Lingé, a été repoussé."

"Deux aéroplanes ennemis ont été abattus le 27 avril. Le même jour, nos machines aériennes ont jeté six mille kilogrammes de projectiles sur des établissements de la zone ennemie."

Théâtre oriental 28. — L'artillerie a été active à l'Est de la Vard et au coude de la Cerna. O Dobropolje, un détachement ennemi a pénétré dans les ouvrages ennemis et après un engagement avec grenades, l'ennemi dut abandonner les lieux. Les Bulgares essayèrent deux attaques par surprise dans le même secteur, mais ils furent repoussés. Des avions ont bombardé des positions ennemies autour de Demir-Hissar et de Serres."

UNE NOUVELLE INCROYABLE

(Câble de la Presse Associée)

Londres, 29. — Une dépêche de l'agence Reuter de Stockholm dit que le "Aftonbladet" et un ou deux journaux publient le télégramme suivant de Zurich par voie de Berlin: "Une flotte entière de transports anglais attend l'armée anglaise dans la Manche en cas de danger."

L'agence Reuter reçoit de l'Ambassade la déclaration que le rapport contenu dans le télégramme susmentionné "est absolument dépourvu de fondement."

A VENDRE

Une bouilloire de 4 forces 100 lbs de pression 3 1/2 x 26" d. Standard Upright, valeur \$350, vendra pour \$225.

Elle n'a été en usage que l'équivalent d'une année et vendue par conséquent presque neuve.

S'adresser à La Cie de Publication du "Canada," 73 rue St-Jacques.

LE MARCHÉ AUX GRAINS

A CHICAGO

Chicago, 29. — Par suite de l'attitude mieux définie du gouvernement de Washington relativement à la réglementation des transactions, les prix du maïs ont monté aujourd'hui, mais les avances qu'il a prises n'ont pu être maintenues et le ton du marché était incertain en dernière heure. Les prix des avoines ont eu une tendance nette à la baisse.

La variation des prix a été comme suit:

	Ouv.	Max.	Min.	Ferm.
Maïs —	127.2	127.3	127.2	127.3
Juill. —	150	151	149	149.5

Avoines —
Maïs — 81.4 82 79.4 79.5
Juill. — 73.4 74 72.2 72.3

Chicago, 29. — Maïs : No 2, 1.13; No 3, 1.13; No 4, 1.13; No 5, 1.13; No 6, 1.13; No 7, 1.13; No 8, 1.13; No 9, 1.13; No 10, 1.13; No 11, 1.13; No 12, 1.13; No 13, 1.13; No 14, 1.13; No 15, 1.13; No 16, 1.13; No 17, 1.13; No 18, 1.13; No 19, 1.13; No 20, 1.13; No 21, 1.13; No 22, 1.13; No 23, 1.13; No 24, 1.13; No 25, 1.13; No 26, 1.13; No 27, 1.13; No 28, 1.13; No 29, 1.13; No 30, 1.13; No 31, 1.13; No 32, 1.13; No 33, 1.13; No 34, 1.13; No 35, 1.13; No 36, 1.13; No 37, 1.13; No 38, 1.13; No 39, 1.13; No 40, 1.13; No 41, 1.13; No 42, 1.13; No 43, 1.13; No 44, 1.13; No 45, 1.13; No 46, 1.13; No 47, 1.13; No 48, 1.13; No 49, 1.13; No 50, 1.13; No 51, 1.13; No 52, 1.13; No 53, 1.13; No 54, 1.13; No 55, 1.13; No 56, 1.13; No 57, 1.13; No 58, 1.13; No 59, 1.13; No 60, 1.13; No 61, 1.13; No 62, 1.13; No 63, 1.13; No 64, 1.13; No 65, 1.13; No 66, 1.13; No 67, 1.13; No 68, 1.13; No 69, 1.13; No 70, 1.13; No 71, 1.13; No 72, 1.13; No 73, 1.13; No 74, 1.13; No 75, 1.13; No 76, 1.13; No 77, 1.13; No 78, 1.13; No 79, 1.13; No 80, 1.13; No 81, 1.13; No 82, 1.13; No 83, 1.13; No 84, 1.13; No 85, 1.13; No 86, 1.13; No 87, 1.13; No 88, 1.13; No 89, 1.13; No 90, 1.13; No 91, 1.13; No 92, 1.13; No 93, 1.13; No 94, 1.13; No 95, 1.13; No 96, 1.13; No 97, 1.13; No 98, 1.13; No 99, 1.13; No 100, 1.13; No 101, 1.13; No 102, 1.13; No 103, 1.13; No 104, 1.13; No 105, 1.13; No 106, 1.13; No 107, 1.13; No 108, 1.13; No 109, 1.13; No 110, 1.13; No 111, 1.13; No 112, 1.13; No 113, 1.13; No 114, 1.13; No 115, 1.13; No 116, 1.13; No 117, 1.13; No 118, 1.13; No 119, 1.13; No 120, 1.13; No 121, 1.13; No 122, 1.13; No 123, 1.13; No 124, 1.13; No 125, 1.13; No 126, 1.13; No 127, 1.13; No 128, 1.13; No 129, 1.13; No 130, 1.13; No 131, 1.13; No 132, 1.13; No 133, 1.13; No 134, 1.13; No 135, 1.13; No 136, 1.13; No 137, 1.13; No 138, 1.13; No 139, 1.13; No 140, 1.13; No 141, 1.13; No 142, 1.13; No 143, 1.13; No 144, 1.13; No 145, 1.13; No 146, 1.13; No 147, 1.13; No 148, 1.13; No 149, 1.13; No 150, 1.13; No 151, 1.13; No 152, 1.13; No 153, 1.13; No 154, 1.13; No 155, 1.13; No 156, 1.13; No 157, 1.13; No 158,

La supériorité du nombre dont bénéficient leurs concurrents ne doit pas décourager l'effort des Canadiens-français

LE SUCCES N'APPARTIENT PAS TOUJOURS AUX RACES LES PLUS NOMBREUSES ; MAIS PRESQUE TOUJOURS A CELLES DONT LA VITALITE EST LA PLUS INTENSE

La première condition qui assurera au "Vieux Québec" ses chances de réussite dans la lutte économique c'est l'expansion de la race canadienne-française

IL FAUT QUE NOTRE RACE NE SE LAISSE PAS ABATTRE PAR LES EPREUVES QU'ELLE TRAVERSE, MAIS QU'ELLE EN SORTE PLUS FORTE ET PLUS NOMBREUSE

PREMIER ARTICLE

Quand ils songent que les Canadiens-français ne sont qu'une minorité dans le pays, d'aucuns doivent s'amuser de nous voir entreprendre une campagne pour inciter nos compatriotes à tendre vers la prépondérance économique ; pourtant quand on décompose les divers éléments qui forment la majorité de la population du Canada on ne constate pas sans surprise que les Canadiens-français quoiqu'en minorité, forment un bloc solide de près de 2 millions et qu'ils peuvent aussi compter sur la coopération de groupes ethniques qui se partagent les immenses étendues de notre pays.

Mais telle n'est pas la question. Il ne s'agit pas en effet, de prétendre que les Canadiens-français dans les autres provinces aussi bien que dans le Québec doivent espérer supplanter leurs concurrents d'origine étrangère. C'est bien de la province de Québec comme collectivité et comme formant partie de la Confédération que nous voulons parler et pour peu que notre race progresse et se propage sur les immenses territoires d'ouest, il y a lieu, non plus seulement d'espérer, mais d'être certains que nous arriverons à la prépondérance économique.

Toutefois ce sera à la condition d'augmenter notre population et de la préserver contre les dangers et les fléaux qui la menacent.

Dans son admirable ouvrage : "ENSEIGNEMENTS PSYCHOLOGIQUES DE LA GUERRE EUROPEENNE" le Dr Gustave Lebon écrit : "J'imagine mieux avoir fait partie d'un petit peuple comme la Grèce, dont la pensée illumine le monde, que des légions asiatiques de Xerxès. Le rêve de l'homme doit être d'appartenir à une élite et non à un troupeau". Telle devrait donc être la maxime des Canadiens-français. Leur rêve devrait être dans la Confédération d'appartenir à une élite, et non à un troupeau et c'est leur droit puisqu'ils ont été les seuls fondateurs de notre pays et qu'ils sont restés les seuls vrais Canadiens.

La supériorité du nombre dont bénéficient leurs concurrents ne doit pas décourager l'effort des Canadiens-français. Que sert-il de citer l'histoire pour démontrer que le succès économique appartient aux races saines et robustes. Nous ne voudrions faire aucune comparaison ; seulement un enseignement de l'histoire moderne est la pour nous encourager. Qu'étaient la Prusse il y a trois-quarts de siècle, si ce n'est qu'un petit pays encerclé dans la Germanie et pourtant c'est contre elle qu'aujourd'hui le monde se bat et lutte depuis trois ans. N'allons pas rejeter ce témoignage de l'histoire. C'est parce qu'elle fut une race saine et robuste que la race allemande est arrivée à ce point qu'elle tient en échec l'univers coalisé contre elle. Et le célèbre hygiéniste Jules Courmont écrivait dans son Précis d'hygiène : "A la fin de chaque année 1,000 Allemands deviennent 1,014, 1,000 Anglais deviennent 1,011 ; 1,000 Français deviennent 1,001."

Eh bien ! quoique de la minorité, la race canadienne-française peut encore faire mieux que la race allemande et c'est à cette condition qu'elle arrivera au succès.

Notre race mise à une dure épreuve

Mais n'allons pas trop nous illusionner sur la force de la vitalité de notre race, par le temps présent. Qu'on remonte le cours de son histoire et on ne trouvera pas d'exemple d'une épreuve aussi dure que celle qu'elle traverse à l'heure présente.

Sur quelques points de notre pays que nous portions notre pensée, nous voyons notre race dévorée, décriée, persécutée. Et ce n'est pas seulement dans des feuilles, qui ont pour les rédiger, des cerveaux brûlés qu'on voit notre race calomniée et vouée à la vindicte publique, mais c'est au parlement, c'est même au sein du gouvernement canadien. Comment faudrait-il interpréter autrement que comme une conspiration ourdie contre nous, les articles injurieux de toute la presse anglaise du pays ; les appels à la violence de députés comme les Currie, les Arthur et les Clements ; mais jusqu'ici ils n'avaient jamais sapé à sa base l'édifice de notre race. C'est la guerre qui a été l'occasion de cette nouvelle tentative, qui de toutes est la plus dangereuse et la plus funeste.

Si la race canadienne-française ne se raidit pas et ne se lève pas dans toute sa force, que deviendra-t-elle si ce n'est qu'un troupeau d'ânes et de porcs et ne pas réagir, ne pas riposter serait indigne de nos ancêtres et nous démentirait de nos aïeux.

La guerre a mis en danger la race canadienne-française

Si la race canadienne-française n'était en butte qu'aux injures de ses ennemis il n'y aurait encore rien à craindre pour sa survie, mais c'est que la guerre et les prétendues "mesures de guerre" mettent en péril la famille canadienne-française qui est le grand réservoir de la race.

Dans le passé nos persécuteurs ont bien pu exproprier les biens de nos pères ; ils ont pu nous ôter nos libertés ou prérogatives ; mais jusqu'ici ils n'avaient jamais sapé à sa base l'édifice de notre race. C'est la guerre qui a été l'occasion de cette nouvelle tentative, qui de toutes est la plus dangereuse et la plus funeste.

Qui niera en effet que la conscription, le travail des femmes dans les usines et dans les bureaux, l'enregistrement national, le suffrage féminin et l'immigration britannique ne contribuent pas plus qu'aucun autre moyen à tarir dans sa source la race canadienne et à diminuer son influence ?

LA CONSCRIPTION d'ici à quelques semaines enlèvera à nos foyers le meilleur de notre jeunesse, puisqu'elle prendra les sujets les plus sains et les plus robustes. Et cette jeunesse après les promesses de gloire de la vie de la caserne et des camps militaires, s'en ira se faire tuer sur les champs de bataille ou nous reviendra étiopée, infirme, et ce qui est pis encore peut-être, démoralisée.

Cette jeunesse que des pères et des mères ont pris tant de soins à élever, près d'eux ne sera plus dans quelques années que ruine physique et morale. Que deviendront-ils si la guerre dure encore longtemps et si le gouvernement vient prélever ainsi annuellement sur nos familles cet impôt du sang, qui fut toujours la richesse la plus surabondante de notre race ?

LA TRANSPLANTATION DE NOS FILLES. — Ne pourrait-on pas assimiler à une dangereuse transplantation sur une terre trop forte le travail de nos jeunes filles dans les usines et dans les bureaux ? Que dirait-on d'un jardinier qui irait jeter en pleine terre, exposée à toutes les intempéries, une belle plante de serre-chaude ou de maison ? Cette pauvre plante ne serait-elle pas destinée à s'étioler, à dépérir et à tomber sur sa tige dans la corruption du sol. Pourrait-elle le sort qui attend un trop grand nombre de nos jeunes filles, qui au lieu de vivre près du cœur et sous les yeux de leur mère s'en vont à l'usine ou au bureau ?

Quel livre ne pourrions-nous pas écrire avec tout ce que nous avons recueilli d'exemples tristes à faire pleurer, depuis vingt ans que nos fonctions de journaliste nous mettent à même de connaître les dessous de la vie d'une grande ville comme la nôtre ? Et c'est la même chose qui va se répéter maintenant que nos filles désertent si jeunes le foyer pour l'usine et le bureau. Qu'on ne nous demande pas de précisions. Ceux qui nous lisent connaissent déjà assez la vie pour savoir que nos mères n'ont pas pu à l'usine ou aux bureaux les enseignements qu'elles nous ont donnés sur leurs genoux.

Faut-il croire que ces jeunes filles qui n'ont connu de la vie de famille que ce qu'un séjour momentané au foyer paternel leur a appris, vont se transformer en filles de joie ?

Mais de grâce qu'on n'aille pas généraliser ; il ne faut pas nous attribuer de mauvaises intentions, ni des sentiments que nous ne nourrissons pas. De ces milliers de braves et jeunes travailleuses qui demandent au travail leur subsistance le plus grand nombre est digne de tout notre respect et de notre admiration, mais combien il s'en trouve aussi que l'atelier ou le bureau ont perdus ? Et c'est pour présumer les mères et celles de leurs filles que la désertion du foyer pourrait tenter que nous avons voulu signaler les dangers qui les attendent.

Depuis la guerre surtout le nombre des jeunes filles à l'usine et au bureau est devenu si considérable qu'il y a vraiment lieu de s'inquiéter. Que ces pauvres déracinées n'aillent pas se dispenser de vivre de la sève qui fait vivre les foyers, qu'elles n'aillent pas oublier les traditions ancestrales de notre race et qu'au plus tôt elles se retrouvent autour de la grande table si hospitalière et toujours si bien garnie de leur père.

Qu'elles viennent au plus tôt reprendre au foyer la place laissée par leur frère que la guerre a prise et c'est ainsi qu'elles acquerront ce qui fait les bonnes mères et les gardiennes du feu sacré.

L'ENREGISTREMENT NATIONAL. — Ce n'était pas assez de prendre nos fils pour l'armée, voilà le gouvernement qui veut prendre nos filles, pour remplacer ceux qui s'en vont. Est-il mesure plus dangereuse pour l'avenir de la famille canadienne-française ? N'y a-t-il pas déjà assez de nos jeunes filles que l'usine, le magasin et le bureau sont venus chercher sans qu'une loi vienne requérir celles que cette vie pleine de périls avait toujours tenues éloignées ?

C'est bien à tort qu'on nous cite sans cesse l'exemple de la France et de l'Angleterre, puisque tandis que la population de ces deux pays représente un total de 100,000,000, la population du Canada n'est que de 7,800,000. Quand nos jeunes compatriotes seront à la guerre et que leurs sœurs loin de la maison, dans un milieu délétère, éloignées de leur gardienne, ne seront plus là pour maintenir un foyer, que deviendra notre race ?

LE SUFFRAGE FEMININ comporte aussi ses périls. Le gouvernement a donné le vote aux femmes ; nos compatriotes ne pouvaient le rejeter. Eh bien ! que cette prérogative leur serve d'arme et qu'elles aident à leurs hommes à débarrasser le pays du gouvernement qu'il subit depuis trop longtemps.

Mais que le vote ne leur soit pas une occasion de se désintéresser à leur tour de leur foyer. Que nos femmes exercent leur droit de suffrage, mais qu'elles évitent les promiscuités de la politique. Qu'elles continuent

à la maison de perpétuer les belles traditions canadiennes ; qu'elles s'instruisent dans les journaux et les revues, qui gardent intangibles ces traditions et qu'à leurs petites, elles inculquent le culte de nos ancêtres qui furent toujours les défenseurs de la race.

Le jour où la femme voudra se mêler à la politique comme les hommes, ce sera la ruine de la famille canadienne-française. Que nos femmes restent les reines du foyer : elles gouverneront le pays avec plus de force et plus d'autorité.

L'IMMIGRATION est enfin un autre grand danger que court notre race. Cette immigration viendra surtout des pays britanniques. Déjà le gouvernement canadien s'organise à cette fin et la revue Conservation de la vie, éditée par la commission de conservation publiée dans sa dernière livraison une étude intitulée Etablissement d'ouvrières anglaises expérimentées au Canada après la guerre, par Edith Bleach.

C'est donc à nous de prendre les devants et de prévenir cette concurrence. Si déjà nous avons contre nous le nombre, c'est à nous d'augmenter aussi notre nombre, sans quoi nous serons impitoyablement noyés dans ce mélange de races et de peuples qui viendront nous disputer notre pays.

Les cinq fléaux qui déciment notre race

Si terribles que soient les dangers que la guerre et les "mesures de guerre" fassent courir à la famille canadienne-française, ils ne sont encore que peu de chose en comparaison des fléaux sociaux qui déciment notre race.

Etienne Lamy avait bien raison de dire : "Les peuples ne meurent pas, ils se tuent", et cette pensée nous est venue à l'esprit quand nous sommes arrêtés à considérer les causes du commencement de notre déchéance. C'est bien triste à dire, mais il le faut bien : la race canadienne-française ne progresse plus comme autrefois, et nous avons pour nous en convaincre la dure leçon des chiffres.

Dans une conférence célèbre, le R. P. Lalonde attirait l'attention sur le fait que depuis 1840 "le coefficient (de notre population) a fléchi de façon inquiétante."

Et si l'on nous demande la cause d'une diminution si inquiétante, nous dirons qu'elle se trouve précisément dans les cinq grands fléaux qui font tant de ravages parmi nous, c'est à savoir : l'alcoolisme, la tuberculose, l'avarie, la mortalité infantile et le malthusianisme.

L'ALCOOLISME est le plus enraciné des vices dont notre race a souffert depuis près d'un siècle. N'est-il pas terrible de songer que des familles ont vu deux, trois et quatre de leurs générations engendrées dans l'alcool ; comment ne pas s'étonner des ravages que ce fléau a faits dans notre peuple.

L'alcoolisme ne fait pas seulement que de tuer et d'abîmer ses victimes, il atteint même leur postérité ; il a rempli des asiles et des prisons et, avouons-le, que de sujets d'élite cette tare a enlevés à la fleur de l'âge ou dans la maturité du talent à notre race qui a tant besoin d'hommes de première valeur ? N'insistons pas. Contentons-nous de signaler ce fléau.

LA TUBERCULOSE nous a pris depuis vingt-cinq ans la population de plusieurs villages. Ce mal terrible qui prélevait sur notre vie nationale un si gros tribut est presque toujours engendré par l'alcoolisme ou le manque d'hygiène. Au témoignage de Jules Courmont, une autorité en la matière "la tuberculose est plus meurtrière que toutes les autres maladies infectieuses réunies, plus meurtrière que le choléra, plus meurtrière que la guerre." A elle seule elle peut contaminer tout un peuple.

Est-il rien de plus attristant que de constater que dans notre pays ce fut toujours notre race qui a tenu la tête quand il s'est agi de la tuberculose. Rien d'étonnant qu'on ait vu fléchir le coefficient de sa population depuis trois-quarts de siècle.

L'AVARIE n'épargne pas plus notre race que la race anglo-saxonne et, étant en minorité, c'est elle qui souffrira le plus des ravages que cet autre fléau fait chaque année dans nos rangs.

Si on veut se convaincre du péril que la syphilis fait courir à notre race on n'a qu'à interroger les spécialistes et on verra que dans nos villes c'est par milliers qu'on compte les victimes de cette maladie engendrée par le plus répugnant des vices. On pourrait encore lire avec profit le chapitre consacré à ce délicat sujet dans le huitième rapport annuel de la Commission de Conservation. On y trouvera là des faits et des chiffres stupéfiants fournis par les plus grandes sommités de l'Ontario. C'est surtout de la race anglo-saxonne que ces autorités parlent dans leurs mémoires, mais les médecins qui nous font reconnaître que nous n'exagérons pas en signalant l'avarie comme un des maux les plus terribles et des plus désastreux dont souffre notre race.

LA MORTALITE INFANTILE fait aussi trop de ravages dans notre peuple. De nos conférences on parle trop éloquemment du cortège des petits corbillards blancs qui s'allonge pour que nous insistions ici. Le taux de la mortalité infantile est encore le plus fort chez la race canadienne-française ; alors que servira-t-il d'avoir tant d'enfants, si on ne les garde pas ?

LE MALTHUSIANISME enfin est aussi entré dans nos mœurs. Le nombre des époux qui font chambre à part est devenu considérable et il ne faut pas avoir parcouru la province pour le constater. Que d'hommes et que de femmes de notre temps ont peur de la famille ! Combien en connaissons-nous qui arrêtent l'œuvre créatrice de Dieu ? Qu'on consulte les statistiques de certaines de nos paroisses de villes et on se rendra compte de la diminution de la natalité ; et chose extraordinaire c'est pour un peuple que la doctrine de Malthus est le plus en honneur, c'est dans les paroisses dites "riches" qu'on déplore un si inquiétant état de choses.

Quelque décourageantes que soient ces constatations que nous croyons de notre devoir de faire, nous ne devons pas nous laisser abattre et penser qu'il ne sera jamais possible d'arrêter la tête du progrès. Il n'est pas trop tard pour réagir et marcher de notre décroissance. Il reste en nous encore trop de bons éléments pour désespérer, et le succès est à nous pour peu qu'on veuille dès maintenant prendre les moyens.

COMMENT PRESERVER notre race. Il faudrait des chapitres pour traiter comme il le mérite cet important sujet. La longueur de cet article nous force à n'indiquer que sommairement ces moyens qui sont au nombre de quatre : "La revanche des berceaux", la puériculture, les sports athlétiques et la protection de la jeune fille.

"LA REVANCHE DES BERCEAUX" — ce mot d'ordre lancé il y a quelques mois par le R. P. Lalonde devrait avoir son écho jusqu'aux confins les plus éloignés de notre province, et jusque dans la paix du plus humble des hameaux comme du plus fastueux des palais. Quel crime c'est pour un peuple que de voir son suicide, et quel châtiment n'encourt-il pas ? Dans chaque foyer, qu'on organise dès aujourd'hui la revanche. Qu'on se hâte de remplacer ceux que la conscription vient nous prendre, pour qu'à leur retour glorieux, ils trouvent plus de petites mains pour les caresser et plus de petites bouches à baisser. Quelle joie ce sera pour eux de faire connaissance avec les nouveaux venus petits frères et petites sœurs !

LA PUERICULTURE devrait être à la base de la rénovation nationale. La Revue hebdomadaire (du 6 avril 1918) publiait sur ce sujet une étude de M. Georges Hageot et du Dr Lesage ; on y trouve la définition suivante de ce beau mot : "Apprendre à soigner les enfants, ce n'est pas seulement apprendre à les élever, mais aussi à les aimer, à les désirer."

Déjà maintenant la puériculture devrait être en tête du programme des études féminines. Là-dessus Montréal n'est pas en retard puisque déjà il a sa "Ligue des petites mères."

Avec la revue française nous souhaitons que chez nous comme en France la "puériculture" devienne à la mode et les enfants le seront aussi. Rien ne manque sur ce point dans notre ville. Nous avons les "Gouttes de lait", nous avons les "Dispensaires", nous avons l'"Assistance Maternelle", nous avons des hôpitaux pour les enfants, comme l'Hôpital S.-Justine ; nous avons des "Crèches", nous avons quelques "Gardiennes", mais il faut multiplier ces œuvres, les répandre dans toutes nos cités et villes.

Et c'est une bonne nouvelle que nous avons vue vendredi quand les journaux ont annoncé que le Dr Boucher, directeur du service d'hygiène à Montréal allait organiser un service pour la protection de celles qui vont devenir mères. Notre confrère le Devoir donnait cette nouvelle dans les termes suivants :

"Le Dr Boucher, croyant qu'il ne faut absolument rien négliger pour assurer la conservation du capital le plus précieux d'une race, celui des naissances, veut maintenant étendre son action à la période prénatale.

"Ce projet ne serait, ni plus ni moins, qu'une préparation à la maternité ; faite au moyen de conseils qui seront données, par des spécialistes, dans les diverses Gouttes de lait ; ces conseils porteront tout naturellement sur la première partie de la puériculture. Les futures mères, par l'entremise des journaux, seront invitées à venir assister à ces cours."

On ne saurait que souhaiter le plus grand succès à cette œuvre nouvelle ; car c'est malheureusement à l'ignorance qu'il faut attribuer en grande partie la mortalité infantile.

LES SPORTS ATHLETIQUES seront le plus puissant moyen de combattre les trois grands fléaux que sont l'alcoolisme, la tuberculose et l'avarie et nous allons en donner le témoignage d'un moine, le R. P. Didon qui dans un discours fameux disait aux mères de France que rien ne préservera leurs fils contre le vice et contre les maladies comme la pratique des sports. (L'Education présente, pp. 372 et suiv.)

D'ailleurs la France, par les vœux de son ancien premier ministre M. Barthou, et du sénateur Herriot a mis à son programme l'expansion de la culture physique ; de même en est-il en Suisse et en Italie. C'est ainsi qu'on fait les races saines et robustes. Le "Mens sana in corpore sano" de Juvénal reste toujours vrai.

La race canadienne-française a aussi ses organisations sportives ; le National particulièrement devrait grouper toute notre jeunesse et nos citoyens riches ne devraient pas manquer de contribuer à son maintien et à son succès. C'est une œuvre bienfaisante et régénératrice.

LA PROTECTION DE LA JEUNE FILLE s'impose plus qu'en aucun autre pays.

(A suivre à la page 9)

Vente de "Progrès"



UNE AUTRE VENTE A 29 DANS NOTRE RAYON D'IMAGES

IMAGES ENCADREES ET NON ENCADREES CADRES SUR STANDS POUR LA PHOTOGRAPHIE

CADRES SEULEMENT

MIROIRS A PANNEAU



Environ 600 en tout — séries incomplètes qui ont été considérablement réduites en prix.

Les cadres sont de : chêne, noyer, acajou et doré dans des grandeurs très populaires.

Les images comprennent sujets attrayants et bien connus tels que "Mère", "Quand on vieillit" etc. Plusieurs images religieuses et de sport sont incluses.

Les miroirs à panneaux sont légèrement imparfaits. Quelques-uns ont deux ouvertures avec une image religieuse dans une. Aussi quelques plateaux qui sont légèrement imparfaits.

PRIX DE LA VENTE DE "PROGRES" 29

(Au deuxième)

PANTALONS POUR HOMMES

Faits en bon coton durable et mélange de tweeds et worsted.

Bien faits et fini avec passe ceinture, 4 et 5 poches — épaisseur moyenne — fini au bas avec rebord ou uni.

Nuances : vert ou gris. Grandeurs : 30 à 44.

Prix de la Vente de "PROGRES" 2.45

Au rez-de-chaussée.

SOUS-VETEMENTS

COMPLETS UNION POUR MESSIEURS 120 seulement — en coton blanc — élastique.

MARQUE "WATSON" tricotage serré, épaisseur de printemps, manches longues — longueur au genou — manches courtes — longueur à la cheville. Grandeurs : 34 à 46.

— Au Rez-de-chaussée.

CASQUETTES EN TWEED POUR GARÇONNETS . . . 59

Brun, gris, marine et mélange de toutes couleurs. Ces casquettes ont été achetées spécialement pour la vente de "Progrès". Grandeurs de 6 3/4 à 8.

Prix de la Vente de "Progrès" . 59

— Au Rez-de-chaussée.

Magasins fermés à 6 p.m.

Magasins ouverts à 9 a.m.

Goodwin's LIMITED

Incorporée en 1911

23-1-D.

M. P. R. DU TREMBLAY, M. P., VEUT UN BUREAU DE POSTE POUR OUTREMONT

Le 25 avril lors de la discussion des crédits au ministère des travaux publics, M. P. R. du Tremblay, député de Laurier-Outremont, a demandé à M. Carvell de doter la ville d'Outremont d'un bureau de poste.

Outremont a une population de 15,000 âmes et est éloigné de trois milles du bureau-chef, et M. du Tremblay a cru devoir insister pour qu'un bureau de poste y soit établi.

Malheureusement M. Carvell a laissé peu d'espoir au député d'Outremont : faute de fonds nécessaires, il faudra attendre après la guerre ; tout pour la guerre est le mot d'ordre du gouvernement unioniste.

Que les gens d'Outremont patientent donc que la guerre soit finie, doit se dire M. Carvell.

La Grève des Camelots

COMMENT SE PROCURER LE "CANADA"

L'Association des camelots de Montréal, qui contrôle la vente des journaux sur la rue et avec laquelle nous sommes en difficulté en ce moment, a fait distribuer hier des circulaires par lesquelles elle se plaint d'être injustement traitée par nous et tâche d'attirer la sympathie du public aux petits vendeurs de journaux.

Nous n'avons pas à exposer notre cas à nos lecteurs, dans le détail.

Mais nous tenons à leur donner l'assurance que cette circulaire contient des allégations entièrement fausses et que tout ce que nous réclamons de l'Association, c'est qu'elle se montre à notre égard juste et impartiale.

Nous sommes dans notre droit et nous n'entendons ni fléchir ni nous soumettre à un monopole.

Dans l'intervalle, nous demanderons à nos lecteurs, qui achetaient notre journal sur la rue, de bien vouloir se le procurer au plus prochain dépositaire chez qui nous allons doubler la quantité des numéros à vendre, ou encore de prendre un abonnement temporaire par lequel nous leur livrerons le journal à domicile, au même prix que sur la rue.

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS ET SES EMPLOYES

Les employés de jour de la Compagnie des Tramways ont tenu une réunion, hier, à la salle des Chevaliers de Colomb, rue Sherbrooke. Le maire Médéric Martin assistait à cette réunion, durant laquelle on a approuvé la décision prise par les employés du nuit hier après-midi, de donner à la compagnie des tramways quarante-huit heures à partir de minuit, hier soir, pour se décider à entrer en négociations avec ses employeurs.

Ceux-ci demandent une augmentation de salaire basée sur l'échelle suivante : 32-1-2 sous l'heure pour les employés de 1 à 3 mois d'expérience ; 36 sous pour ceux de 3 mois à 1 an ; 37 sous pour ceux de 1 an à 3 ans et 40 sous pour ceux de plus de 3 ans.

La résolution adoptée se lit comme suit : "Résolu et adopté à l'unanimité par les membres de l'union locale No 1200 des employés de tramways de



JOUISSIEZ D'UNE PARFAITE SANTÉ AVEC DES BELLES ET BONNES DENTS.

Tout travail exécuté par des dentistes diplômés venant de New-York, Boston, Chicago et du Canada, et de grande expérience. Prix modérés. Dents avec ou sans palais. Satisfaction garantie. Dents les plus belles, incassables, incassables. Consultations gratuites. Vingt bureaux hygiéniques et d'une propreté parfaite. Nous faisons une spécialité de ponts et de couronnes en or. Bureaux ouverts de 9 h. a.m. à 6 h. p.m., et de 7 h. p.m. à 9 h. p.m.

Dentistes Franco-Américains

104 ST-DENIS L'un plus bas que la rue Sainte-Catherine.

23-m, 1, a-n

THE ARBOUR HOTEL COMPANY, LIMITED

Liquores et cigares de choix. Repas réguliers à 35c

157 BOULEVARD ST- LAURENT

PLACE VOS ASSURANCES FEE DANS LA COMPAGNIE

UNION ASSURANCE SOCIETY (LIMITED, LONDRES, ANGL)

NORACE J. LABREQUE AGENT GENERAL, 207, FRANCAIS 400, RUE ST-JACQUES, TEL. MONTREAL

COMMISSION DE PLACEMENT DES SOLDATS

PROVINCE DE QUEBEC CHAMBRES 64 et 65 Edifice Danforth 294 rue Ste-Catherine Est 2002

LES PATRONS

de tous métiers, les municipalités et gouvernements voudront bien écrire ou téléphoner qu'ils ont besoin d'hommes pour gros travaux de travaux légers. Les soldats résidents dans Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières ou les districts environnants peuvent s'adresser à l'hon. Chas. E. Amyot, Québec, Qué. ; J. A. McLennan, Québec, Qué. ; L. Leandre, Trois-Rivières, Qué. ; K. Edwards, Sherbrooke, Qué.

AVIS A NOS ABONNES ET DEPOSITAIRES

Nos abonnés et dépositaires qui déménagent sont priés de nous faire parvenir immédiatement leur nouvelle adresse, soit en appelant Main 3058 ou en s'adressant directement à nos bureaux.

Le "CANADA", 73 rue St-Jacques

23-1-D.

ON DEMANDE

On demande des vendeurs de journaux. S'adresser au Chef de l'Expédition, de 7 h., à 9 h. a.m., "LE CANADA".

Chas. C. de Lorimier

TEL. BELL EST 1554

Fleurs Naturelles et Artificielles. 250 RUE SAINT-DENIS - MONTREAL (Près De Montigny)

Spécialité : Tributs floraux funéraires

DECESES

LAMOTHE. — A Westmount, le 29 courant, à l'âge de 63 ans, est décédé Charles Lamotte, employé civil.

Les funérailles auront lieu mardi, le 30 courant.

4374 — Le convoi partira de la demeure No 4374 Avenue Western,